

Conseil du Marché Financier هيئة السوق المالية Financial Market Council

Bulletin Officiel

N° 5148 Lundi 18 Juillet 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE – BTS -

COMMUNIQUE DU CMF	
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	2
AVIS DES SOCIETES	
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS	
GIF FILTER	3-4
AIR LIQUIDE	5
COMMUNIQUE DE PRESSE	
SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS « SOTUMAG »	6
ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES – AGO - AGE	
SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP" – AGO -	6
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB – AGO - SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB – AGE -	7 8
SO.TE.TEL - AGO -	9
PROJET DE RESOLUTIONS AGO - AGE	
BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE – BTS – AGO -	10-11
SOPAT – AGE -	12-13
INFORMATIONS POST AGO	
COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN – CNT -	14-17
AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE	
SOMOCER	18
AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE	
UNITE DE FABRICATION DE MEDICAMENTS – UNIMED -	19
EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE	
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE – BIAT -	20-25
EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE	
EMPRUNT OBLIGATAIRE « SERVICOM 2016 »	26-30
COURBE DES TAUX	31
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	32-33
ANNEXE I	
LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE	

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre de l'exercice comptable 2016, au plus tard le 20 juillet 2016.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE...

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs:

l'exercice comptable N l'exercice comptable N la fin du trimestre comptable N-1 l'exercice comptable N la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1
--

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées
 - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à

- l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :
 définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; elle exploite des unités louées auprès de tiers.

Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER SA

Siège social : GP1 Km 35 Grombalia 8080 Nabeul

La société GIF FILTER publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2016.

		2 ^{ème} Trimestre			Cumul pér			
	Unité	2016	2015	Variation en %	2016	2015	Variation en %	Exercice 2015
Chiffre d'affaires	DT	3 524 549	2 431 183	45.00 %	6 717 709	5 783 559	16.15 %	12 166 515
Ventes locales	DT	2 489 426	2 212 314	12.53 %	4 886 813	4 718 277	3.57 %	9 512 663
Ventes à l'exportation	DT	1 035 123	218 869	372.94 %	1 830 896	1 065 282	71.87 %	2 653 852
Production	Unité	651 615	641 871	1.52 %	1 407 776	1 261 413	11.6 %	2 481 262
Investissements	DT	89 994	279 072	-67.75 %	211 611	1 641 589	-87.11 %	2 437 447
Structure de l'endettement	DT	1 774 066	1 902 039	-6.73 %	1 774 066	1 902 039	-6.73 %	1 873 176
Endettement à LMT	DT	1 698 850	1 760 846	-3.52 %	1 698 850	1 760 846	-3.52 %	1 715 573
Endettement à CT	DT	75 216	141 193	-46.73 %	75 216	141 193	-46.73 %	157 603
Trésorerie	DT	1 083 697	1 413 059	-23.31 %	1 083 697	1 413 059	-23.31 %	1 438 090

- (1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels, de l'exercice 2016, publiés cidessus sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.
- (2) Les chiffres arrêtés au 31/12/2015 sont conformes aux états certifiés.
- (3) Les chiffres arrêtés au 30/06/2015 sont conformes aux états certifiés

Commentaires:

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les revenus de la société ont enregistré une augmentation de 1 093 366 dinars, soit 45 % sur le deuxième trimestre de l'année en cours par rapport à ceux enregistrés à la même période de l'année 2015.

Cette amélioration s'explique par :

- L'augmentation des ventes sur le marché export de 816 254 dinars, soit **372.94** % par rapport au deuxième trimestre 2015 et ce grâce à l'évolution des ventes sur le marché du Maghreb arabe de 720 379 DT et les ventes pour le compte du constructeur automobile PSA ;
- L'augmentation des ventes sur le marché local de 277 112 dinars, soit **12.53%** par rapport au deuxième trimestre 2015 (augmentation sur le mois de juin de 269 981).

Globalement les revenus réalisés, au 30/06/2016, ont augmenté de 934 150 dinars soit 16.15%. Cette évolution s'explique par:

- L'augmentation du chiffre à l'export de **71.87%**, soit 765 614 dinars ;
- L'augmentation du chiffre local de 3.57%, soit 168 536 dinars.

Toutefois, les prévisions de vente sur le marché local, avec le lancement de nouveaux produits, ainsi que les ventes à l'exportation avec l'augmentation progressive des volumes pour le compte du constructeur PSA, nous laissent entrevoir un bon deuxième semestre.

PRODUCTION

La production en quantité au 30/06/2016 a enregistré une augmentation de 146 363 unités, soit 11,60 % par apport à la même période de 2015.

INVESTISSEMENTS

Les investissements réalisés au 30/06/2016 ont totalisé la somme de 211 600 dinars et correspondent essentiellement à :

- L'acquisition de matériel et outillages industriels pour 109 815 dinars.
- L'acquisition de matériel informatique et équipements de bureau pour une valeur de 30 750 dinars.
- L'aménagement des locaux pour 62 488 dinars.
- L'acquisition de logiciels pour 5 860 dinars

TRESORERIE

La trésorerie de la société s'élève à 1 083 697 DT au 30/06/2016 contre 1 413 059 DT au 30/06/2015.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

La société AIR LIQUIDE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2016.

	2 ^{ème} Trin l'exercice		Du Début d comptable 2 ^{ème} Tr	Exercice Comptable			
	Unités	2 016	2 015	2 016	2 016 2 015		
Revenus par type de produits (local & export);	DT	7 144 715	7 186 071	14 340 517	15 217 732	29 693 359	
A l'export	DT	1 245 380	1 229 702	3 061 694	3 384 539	6 208 081	
Sur le marché Local		5 899 335	5 956 370	11 278 823	11 833 193	23 485 278	

Production (en volume)			Comptante e la fin dii		2 Trimestre de comptable à la fin du		Exercice comptable
Volumes de production	Unités	2 016	2 015	2 016	2 015	2 015	
Production totale	Tonnes	6 980	7 765	13 434	17 284	31 069	

		2 Trimestre de comptable à la			Du Début de l'exercice comptable à la fin du 2ème Trimestre	
		2 016	2 015	2 016	2 015	2 015
- Marge sur coût matières	DT	5 825 073	5 629 878	11 964 631	12 321 508	16 072 907
- Valeur ajoutée brute	DT	3 999 029	3 832 683	8 423 046	8 863 413	13 273 843
- Excédent brut d'exploitation	DT	2 425 756	2 366 117	5 256 318	5 928 111	9 482 021
- Fonds de roulement	DT	-3 908 507	-1 518 387	26 399 676	25 247 187	27 440 896
- Besoins en fonds de roulement	DT	-5 471 411	1 170 003	28 916 095	32 692 569	33 297 434
- Dotations aux amortissements et aux provisions	DT	1 698 676	1 554 397	3 163 946	3 076 201	4 931 333
- Endettement net	DT	-1 562 904	2 688 390	2 516 419	7 445 382	5 856 538
- Investissements		1 187 418	293 647	1 646 166	390 027	2 745 312
- Effectif		112	121	112	117	121

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2016

- Rappel : Les indicateurs de marge, de résultats intermédiaires de gestion et de besoin en fonds de roulement ne peuvent être appréciés qu'au niveau des résultats consolidés de toutes les sociétés du Groupe Air Liquide en Tunisie, et pas seulement de la société Air Liquide Tunisie.
- Par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015, diminution limitée à 5% du chiffre d'affaires réalisé sur le marché local liée à la baisse de l'activité industrielle du pays. La baisse du chiffre d'affaires à l'export s'explique par un décalage dans le temps des commandes clients.
- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus sont issues de notre comptabilité. Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par les normes, appliqués de façon constante.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

La Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » informe ses actionnaires qu'il a été décidé de reporter la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2015 au Jeudi 28 Juillet 2016 à 9 h00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises Boulevard Principal les berges du lac Tunis , étant donné que le quorum n'a pas été atteint lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 2 Juillet 2016 tout en gardant le même ordre du jour.

2016 - AS - 3914

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Siège social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 28 juillet 2016, à 10H00 au siège social sis au Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre – 1003 Tunis El Khadra, à l'effet de délibérer sur :

1. Continuité de l'activité de l'entreprise.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

Siège Social : Rue Hédi NOUIRA - Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 28 Juillet 2016, à 10 heures du matin, à l'Hôtel ACROPOLE – Les Berges du Lac-Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2015 ;
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2015 ;
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 23 et 29 de la loi n° 2001 65 du 10 juillet 2001, et des états financiers individuels et consolidés de la banque de l'exercice 2015;
- 4- Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
- 5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2015;
- 6- Ratification de la nomination du Président du Conseil et du Directeur Général ;
- 7- Renouvellement du mandat d'administrateurs:
- 8- Nomination de deux administrateurs indépendants;
- 9- Fixation du montant des jetons de présence et de la rémunération des présidents et des membres des comités;
- 10- Autorisation pour le lancement d'Emprunts obligataires et/ou subordonnés.

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins libérées des versements exigibles, peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir (dont l'imprimé est disponible auprès de la STB-Titres) qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner dûment signé, trois jours au moins avant la réunion, à la Direction des Titres, de la Bourse et de la Gestion des Actifs des Patrimoines et des Fortunes de la banque sise au siège social: rue Hédi Nouira - Tunis-

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un autre actionnaire.

Les actionnaires seront admis à cette assemblée sur présentation d'une carte nominative établie et délivrée à l'entrée de la salle de réunion.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires à la Direction des Titres, de la Bourse et de la Gestion des Actifs des Patrimoines et des Fortunes de la banque sise au siège social : rue Hédi Nouira - Tunis-, durant le délai légal.

,

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

Siège Social : Rue Hédi NOUIRA - Tunis

Messieurs les actionnaires de la **SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE** sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Jeudi 28 Juillet 2016 à 11 heures du matin, à l'Hôtel ACROPOLE – Les Berges du Lac- Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire.
- 2. Mise à jour de l'article 3 des statuts.

Les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions seront admis à cette assemblée sur présentation d'une carte nominative établie et délivrée à l'entrée de la salle de réunion.

Les actionnaires sont admis après vérification de leurs identités.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un pouvoir spécial (dont l'imprimé est disponible à la direction des titres, de la bourse et de la gestion des actifs, des patrimoines et des fortunes) à déposer, dûment signé, trois jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Extraordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social, rue Hédi Nouira Tunis (Direction des titres, de la Bourse et de la Gestion des Actifs, des Patrimoines et des Fortunes) durant le délai légal.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL »

Sise rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 20 Juillet 2016 à partir de 09h00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (la Maison de l'Entreprise), angle avenue principale, rue du Lac Turkana, les Berges du Lac-Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015 ;
- 2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes afférant au même exercice;
- 3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2015 ;
- 4. Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
- 5. Quitus aux Administrateurs ;
- 6. Ratification de la nomination d'un Administrateur ;
- 7. Jetons de présences;
- 8. Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices : 2016-2017-2018 ;
- 9. Approbation de la mise en vente d'un terrain ;
- 10. Pouvoirs.

Projet de résolutions AGO

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

Siège Social : 56, Avenue Med V 1002 Tunis

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 27 juillet 2016.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS réunie le 27 Juillet 2016 prend acte du fait que cette réunion n'a pas été tenue dans les délais légaux et approuve ce retard puisqu'il n'affecte pas les intérêts des actionnaires et donne ainsi quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS réunie le 27 Juillet 2016 après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la BTS et des Etats financiers relatifs à l'exercice 2015,

Et les Rapports (général et spécial) des Commissaires aux comptes relatifs au même exercice,

Prend acte du contenu des rapports des Commissaires aux comptes et approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS réunie le 27 Juillet 2016 après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2015, prend acte du contenu de ce rapport et approuve les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales et l'article n° 29 de la Loi n° 65-2001 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits.

Cette résolution est adoptée à

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserves pour leur gestion des comptes de l'exercice 2015.

Cette résolution est adoptée à

Cinquième Résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2015 comme suit:

(montant en dinars)	<u>31/12/2015</u>
Bénéfice net de l'exercice 2015	4 079 674,602
Report à nouveau 2014	(1 592 280,085)
Bénéfice à affecter	2 487 394,517

Réserves Légales (5%)	(124 369,726)
Fonds Social	(400 000,000)
Total des Résultats à reporter à la fin de l'exercice 2015	1 963 024,791

Cette résolution est adoptée à

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration ainsi que la rémunération des présidents des comités issus du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2015, comme suit :

- Un montant brut de cinq mille (5000) dinars par membre du conseil,
- Un montant brut de mille (1000) dinars par réunion et par président indépendant des comités avec un plafond de six mille (6000) dinars pour chacun d'eu.

Cette résolution est adoptée à

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la cooptation de :

représentant l'Etat en remplacement de Mr Imed TURKI.
 représentant de la Caisse nationale de Sécurité Sociale en remplacement de Mr Ridha KHALFAOUI,

et ce pour la période restante de leur mandat qui se termine avec la tenue de cette Assemblée Générale Ordinaire réservée à l'examen des résultats de l'exercice 2015.

Cette résolution est adoptée à

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement de mandant des administrateurs suivants:

-M. représentant de la Caisse nationale de Sécurité Sociale.

Et ce pour la période de trois années (2016-2017-2018) qui se terminera avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire réservée à l'examen des résultats de l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée à

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise à la banque de payer aux commissaires aux comptes, au titre des diligences spécifiques supplémentaires se rapportant à leur audit :

- des travaux de la mission d'apurement des suspends comptables objet de l'Appel d'Offres selon la procédure simplifiée n°2-2014,
- des travaux d'inventaires physiques des immobilisations objet de la consultation n° 23-2014,

et arrête les honoraires correspondants à ces diligences, sur proposition du Conseil d'Administration, à trente mille (30 000) dinars hors taxe par cabinet.

Cette résolution est adoptée à

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne les cabinets :

- 1., 2
- Des co-commissaires aux comptes de la banque devant certifier les états financiers de la BTS des exercices 2016-2017-2018. Leur mandat s'achèvera lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les états financiers relatifs à l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée à

Dixième et dernière Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal ou au mandataire qu'il aura désigné pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication et toutes autres formalités prévues par la loi.

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT »

Siege social: Avenue de 23 Janvier BP19 - Teboulba

Projet de résolutions de la Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 19 juillet 2016.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE *TEBOULBA « SOPAT »*, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes établis conformément aux dispositions de l'article 300 du Code des Sociétés Commerciales, et constatant que le capital social actuellement fixé à 18 191 250 DT, divisé en 18 191 250 actions de 1 DT chacune, est entièrement libéré, décide de l'augmenter d'une somme de 3.750.000 Dinars en numéraire pour le porter ainsi à 21.941.250 DT et ce par la création de 3.750.000 actions nouvelles d'un montant nominal de 1 DT chacune moyennant une prime d'émission de 2.250.000 Dinars .Ladite augmentation sera libérée du quart lors de la souscription , la libération du reliquat se fera en une ou plusieurs fois suivant appel du Conseil d'Administration .

Les actions nouvelles, qui seront soumises à toutes dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la date de réalisation de l'augmentation du capital.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la *SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA « SOPAT »*, délibérant en outre par application de l'article 300 du Code des Sociétés Commerciales, après avoir pris connaissance des indications contenues dans les rapports spéciaux du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, décide de supprimer le droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires par l'article 296 du Code des Sociétés Commerciales et, de réserver la souscription des 3.750.000 actions nouvelles à la Société GALLUS.

Les actionnaires anciens, déclarent ainsi, renoncer expressément à l'exercice de leur droit préférentiel de souscription au profit de l'actionnaire susmentionné.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA « SOPAT » approuve le rapport du conseil d'Administration et celui du Commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital et à la suppression du droit préférentiel de souscription sans aucune restriction ni réserve.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Quatrième Résolution :
L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA « SOPAT », décide que l'actionnaire , auquel la présente augmentation lui a été réservée, disposera d'un délai de 21 jours à compter de la date de la publication de cette décision et de la notice d'information, pour souscrire à ladite augmentation. Toutefois, ce délai se trouvera clos par anticipation dès que toutes les actions nouvelles à créer seront souscrites et libérées du quart. Les fonds provenant des souscriptions en numéraire seront déposés auprès de la Banque xxxxxxxxxxx, Agence xxxxxxxx dans un compte indisponible ouvert à cet effet sous le n°:, qui établira une attestation conformément aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales. Cette résolution mise aux voix est adoptée à
Cinquième Résolution :
L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA « SOPAT », donne tous pouvoirs au Directeur Général ou à son mandataire à l'effet de recueillir les souscriptions et les versements, d'effectuer le dépôt des fonds dans les conditions légales, de procéder à l'accomplissement des formalités légales, notamment la déclaration de souscription et de versement, le dépôt au greffe du tribunal et les publications nécessaires et, d'une façon générale, de faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution des présentes décisions, rendre effective l'augmentation du capital et en constater la réalisation définitive. Cette résolution mise aux voix est adoptée à
L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la <i>SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA « SOPAT »</i> , comme conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, décide, sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital, de modifier corrélativement l'article 6 des statuts, ainsi qu'il suit : « Article 6 nouveau : CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à la somme de Vingt et Un Millions Neuf Cent Quarante et Un Mille Deux Cent Cinquante (21.941.250) Dinars Tunisiens, divisé en Vingt et Un Millions Neuf Cent Quarante et Un Mille Deux Cent Cinquante (21.941.250) actions nominatives de Un (1) Dinar Tunisien chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées. »
Cette résolution mise aux voix est adoptée à
Septième Résolution :
L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA « SOPAT », confère tous pouvoirs au Directeur Général ou à son mandataire en vue de l'accomplissement de toutes formalités d'enregistrement de dépôt et de publication du présent procès-

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

verbal.

INFORMATIONS POST AGO

COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN - CNT-

Siège social : Route de Gabès km 1,5 - 3003 SFAX –

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 20 juin 2016, le Comptoir National Tunisien « CNT » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées ;
- ♦ Le bilan après affectation du résultat ;
- ♦ Le tableau d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

القرار الأول:

إن الجلسة العامة العادية، بعد إستماعها إلى تقرير مجلس الإدارة المتعلق بالسنة المالية 2015 ، تصادق على هذا التقرير.

و تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

<u>القرار الثاني:</u>

إن الجلسة العامة العادية، بعد إستماعها إلى تقارير مراقب الحسابات المتعلقة بالسنة المالية 2015، تصادق على الإتفاقيات التي يتضمنها التقرير الخاص.

و تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

<u>القرار الثالث:</u>

إن الجلسة العامة العادية تبرأ ذمة أعضاء مجلس الإدارة المباشرين لمهامهم خلال السنة المالية 2015، و تصادق على إسناد أعضاء مجلس الإدارة مبلغ خمسة و عشرين ألف دينارا خاما كمنحة حضور للسنة المالية 2014 كما وقع تحديده بجلسة 2015/06/05، كما تقرر الجلسة إسناد مبلغ خمسة و عشرين ألف دينارا خاما كمنحة حضور للسنة المالية 2015.

و تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

<u>القرار الرابع:</u>

إن الجلسة العامة العادية، بعد إستماعها إلى تقرير مجلس الإدارة و تقارير مراقب الحسابات ، تصادق على القوائم المالية إلى غاية 2015/12/31 مثلما تم عرضها عليها.

و تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الخامس:

قررت الجلسة العامة العادية تحويل الأرباح الصافية للسنة المالية 2015 و التي بلغت قيمتها 1.106.281,806 و التي بلغت قيمتها 1.106.281,806 دينارا من الأموال 1.106.281,806 دينارا من الأموال الذاتية التي تضمنتها موازنة الشركة الموزعة في 2013/12/31 المذكورة بقائمة الإيضاحات حول القوائم المالية المودعة بعنوان السنة المالي 2013 و ذلك طبقا للفصل 19 فقرة 7 من قانون المالية لسنة 2014 من مبلغ جملي قدره 17.464.055,378 دينارا.

و بذلك تصبح الأموال الذاتية الغير موزعة و الغير خاضعة للخصم من المورد ما قدره 16.888.055,378 دينارا.

وسيتم استخلاص المرابيح الموزعة البالغ قيمتها 2,000 دينارا عن كل سهم إبتداءا من يوم الإثنين 12 سبتمبر 2016 لدى وسطاء البورصة وبشبابيك الوسيط المركزي شركة "ماك" MAC SA.

و تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار السادس:

إن الجلسة العامة العادية، بعد إستماعها إلى تقرير تصرف المجمع و تقرير مراقب الحسابات المتعلق بالقوائم المالية المجمعة، تصادق على تقرير تصرف المجمع و على القوائم المالية المجمعة إلى غاية 2015/12/31 مثلما تم عرضها عليها.

و تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

<u>القرار السابع:</u>

طبقا لمقتضيات الفصل 192 من مجلة الشركات التجارية يعلم الممثل القانوني للشركة السادة المساهمين بأن أعضاء مجلس الإدارة و رئيس المجلس قد أعلموه بعدم توليهم مناصب إدارية جديدة في شركات أخرى.

و أقرت الجلسة العامة بهذا الإعلام

<u>القرار الثامن:</u>

إن الجلسة العامة العادية تفوض لحامل نسخ أو مضامين من محضر هذه الجلسة كل الصلاحيات للقيام بجميع عمليات الإيداع وإتمام كل إجراءات الإشهار القانوني و التصحيح.

و تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

2-Le bilan après affectation du résultat :

(En dinars)

ACTIF	AU 31/12/2015	AU 31/12/2014
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés :		
Immobilisations Incorporelles	77 691,046	66 067,796
Amortissements	- 68 474,180	- 51 794,604
Total Net	9 216,866	14 273,192
Immobilisations corporelles	13 034 499,452	12 310 508,359
Amortissements	-6 657 006,607	-6 202 449,534
Total Net	6 377 492,845	6 108 058,825
Immobilisations financières	5 243 799,116	4 813 089,105
Provisions	- 6 700,000	- 6 700,000
Total Net	5 237 099,116	4 806 389,105
Total des actifs immobilisés	11 623 808,827	10 928 721,122
Total des actifs non courants	11 623 808,827	10 928 721,122
ACTIFS COURANTS		
Stocks	20 280 690,898	16 362 611,019
Total Net	20 280 690,898	16 362 611,019
Clients et comptes rattachés	6 278 971,816	6 637 150,865
Provisions	-4 024 923,167	-3 944 509,601
Total Net	2 254 048,649	2 692 641,264
Autres actifs courants	3 118 395,102	5 127 073,293
Total Net	3 118 395,102	5 127 073,293
Placement et autre	81 263,466	0,000
Liquidités et équivalents de liquidités	5 410 678,068	2 546 661,789
Total des actifs courants	31 145 076,183	26 728 987,365
TOTAL DES ACTIFS	42 768 885,010	37 657 708,487

(En dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	AU 31/12/2015	AU 31/12/2014
CAPITAUX PROPRES :		
Capital Social	1 440 000,000	1 440 000,000
Réserves	14 048 000,000	14 624 000,000
Autres capitaux propres	176 615,474	176 615,474
Résultats reportés	3 248 275,517	2 141 993,711
Resultat affecté au compte special d'investissement	1 892 160,000	1 892 160,000
Total des capitaux propres après affectation du résultat	20 805 050,991	20 274 769,185
<u>PASSIFS</u>		
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 700 303,247	7 115 608,316
Clients et comptes rattachés	785 610,925	896 036,355
Autres passifs courants	1 379 566,761	1 343 366,933
Concours bancaires et autres passifs financiers	15 098 353,086	8 027 927,698
Total des passifs courants	21 963 834,019	17 382 939,302
Total des passifs	21 963 834,019	17 382 939,302
TOTAL CAPITAUX PROPRES et PASSIFS	42 768 885,010	37 657 708,487

1. Le tableau d'évolution des capitaux propres :

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	FOND D'INVEST_ ISSEMENT	RESERVE NON STATUAIRE	RESERVE POUR RISQUE	RESERVE SPECIAL DE REVALUATION	COMPTE SPECIAL D'INV STISSEMENT	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	TOTAL
Solde au 31/12/2015 avant affectation du résultat	1 440 000,000	144 000,000	1 720 000,000	11 110 000,000	1 650 000,000	176 615,474	1 892 160,000	2 141 993,711	1 106 281,806	21 381 050,991
Affectation du résultat 2015(AGO du 20 juin 2016)				(576000,000)*				1 106 281,806	(1 106281,806)	(576000,000)*
Capitaux propres au 31/12/2015 aprés affectation	1 440 000,000	144 000,000	1 720 000,000	10 534 000,000	1 650 000,000	176 615,474	1 892 160,000	3 248 275,517	0,000	20 805 050,991

^{*}Il s'agit des dividendes à distribuer

Augmentation de capital réalisée

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE «SOMOCER»

Siège Social: Menzel Hayet, 5033 Zeramdine, Monastir, Tunisie

MAXULA BOURSE –intermédiaire en bouse- informe le public et les actionnaires de la Société Moderne de Céramique «SOMOCER» que l'augmentation de son capital social en numéraire de 8 131 200 DT, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 décembre 2015 et ouverte à la souscription le 25 mai 2016, conformément au prospectus d'émission vis é par le CMF en date du 29 avril 2016 sous le N°16-0939, a été réalisée par l'émission de 8 131 200 actions nouvelles de nominal 1 DT chacune, totalement souscrites en numéraire au prix d'émission de 1.8 DT l'action, et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à 40 656 000 DT divisé en 40 656 000 actions nominatives de nominal 1 DT chacune et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Augmentation de capital annoncée

Unité de Fabrication de Médicaments - Unimed -

Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

La société Unité de Fabrication de Médicaments - Unimed - porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 20/06/2016, a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de 3 800 000 Dinars pour le porter de 25 450 000 Dinars à 29 250 000 Dinars, et ce par incorporation des réserves spéciales de réinvestissement.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de **3 800 000 actions** nouvelles gratuites de nominal 1 dinars chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison de **(76) actions nouvelles** gratuites pour **(509) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1er janvier 2016.

Cotation en bourse :

Les actions anciennes - Unimed - seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés à partir du 26 juillet 2016.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du 26 juillet 2016, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du 26 juillet 2016.

Prise en charge par la Tunisie Clearing:

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du 26 juillet 2016.

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

Société Anonyme au capital de 170.000.000 Dinars Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis Registre du Commerce : B 187 881 996 Tunis Numéro d'affiliation à la CNSS : 00051497 87

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2016 » Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale ordinaire réunie le **23 mai 2014** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ ou subordonnés pour un montant global maximum de **200 MD** sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **20 Avril 2016** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné sans recours à l'Appel Public à l'Epargne d'un montant maximum de 70 millions de dinars.

A cet effet, le Conseil d'Administration a délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour émettre cet emprunt et d'ajuster les caractéristiques de cette émission en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission dudit emprunt pour un montant de 50 000 000 de dinars susceptible d'être porté à 70 000 000 de dinars et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
А	5 ans	7,40% et/ou TMM+1,95%	Constant par 1/5 ^{ème} à partir de la 1 ^{ère} année
В	7 ans dont 2 années de franchise	7,55% et/ou TMM+2,10%	Constant par 1/5 ^{ème} à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- ➤ Montant: Le montant total du présent emprunt est fixé à 50 000 000 de dinars susceptible d'être porté à 70 000 000 de dinars, divisé en 500 000 obligations subordonnées, susceptibles d'être portées à 700 000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 dinars.
 - Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2016 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
- ➤ Période de souscription et de versement : Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du 29/06/2016 auprès des guichets de la BIAT et clôturés au plus tard le 29/07/2016.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (70 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient 700 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur, égal ou supérieur à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **29/07/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture des souscriptions.

➤ **But de l'émission**: L'émission de l'emprunt obligataire subordonné «Emprunt Subordonné BIAT 2016» permettra de renforcer les ressources stables de la banque ainsi que ses fonds propres et d'améliorer ainsi son ratio de solvabilité.

Elle lui permettra également de consolider ses fonds propres et de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

➤ La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- Dénomination de l'emprunt : « Emprunt subordonné BIAT 2016 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- ➤ Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créances).
- Modalités et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- Prix de souscription et d'émission : Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

➤ Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **29/07/2016**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **29/07/2016** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

> Date de règlement : Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

✓ Taux variable :

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,95% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 195 points de base.

Les douze mois à considérer vont du mois de Juillet de l'année N-1 au mois de Juin de l'année N.

√ Taux fixe:

Taux annuel brut de 7,40% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de franchise :

✓ Taux variable :

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,10% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base.

Les douze mois à considérer vont du mois de Juillet de l'année N-1 au mois de Juin de l'année N.

√ Taux fixe:

Taux annuel brut de 7,55% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

➤ Amortissement-remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale.

Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le 29/07/2021 pour la catégorie A et le 29/07/2023 pour la catégorie B.

- Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.
- Paiement : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 29 juillet de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le 29/07/2017.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **29/07/2017** pour la catégorie A et le **29/07/2019** pour la catégorie B.

- Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :
 - Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Ce taux est de **7,40%** l'an (pour la catégorie A) et **7,55%** l'an (pour la catégorie B) pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

• Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

Cette marge est de 1,95% pour la catégorie A et 2,10% pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- > Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :
 - Durée totale:

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour la catégorie A.
- √ 7 ans dont 2 années de franchise pour la catégorie B.
- Durée de vie moyenne:

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt subordonné «Emprunt Subordonné BIAT 2016 » est comme suit:

- √ 3 années pour la catégorie A.
- √ 5 années pour la catégorie B.
- Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,738** années pour la catégorie A et **4,293** années pour la catégorie B.

- Mode de placement : Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.
- Cessibilité des obligations: Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang :

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- > Garantie : Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- ➤ **Domiciliation de l'emprunt** : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'« Emprunt Subordonné BIAT 2016 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BIAT.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligation y afférentes.

- Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- Tribunaux compétents en cas de litige: Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées: Même mode de représentation que les porteurs d'obligation ordinaires.
- Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées : Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre: L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou

- contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe « rang de créance » ci-dessus.
- Qualité de crédit de l'émetteur: Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.
 - Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.
- ➤ Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription à ces taux fixes risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux variables.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « SERVICOM 2016 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION:

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **24/11/2015** a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 20 000 000 de Dinars qui sera remboursé sur une période de 5 ans avec 2 années de grâce et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **7/04/2016** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » d'un montant de 7,5 millions de dinars susceptible d'être porté à 20 millions de dinars.

Cet emprunt sera remboursable semestriellement sur 7 ans dont 2 années de grâce et émis avec un taux d'intérêt fixe de 8,2% et/ou variable (TMM+ 3%). Il conduira à l'émission de 75 000 obligations au minimum et 200 000 obligations au maximum de 100 Dinars chacune.

Le conseil d'administration a donné plein pouvoir à la direction générale pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'emprunt auprès des institutions et administrations concernées.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION:

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire "SERVICOM 2016" est d'un montant minimum de 7 500 000 dinars divisé en 75 000 obligations de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 dinars divisés en 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt "SERVICOM 2016" fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **16/05/2016** et clôturées sans préavis au plus tard le **12/08/2016**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette d'ate.

En cas de placement d'un montant inférieur à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/08/2016**, avec maintien des dates uniques de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **16/05/2016** auprès de l'intermédiaire en Bourse CGF, sis au 17 rue de l'ile de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

But de l'émission :

Le produit de la présente émission est destiné à stabiliser les ressources de financement de la société en substituant la dette à court terme par des ressources de financement à moyen terme ainsi que pour réaliser des investissements au niveau des filiales.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS:

Nature, forme et délivrance des titres :

- Dénomination de l'emprunt : « SERVICOM 2016 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : Les obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (Compagnie Gestion et Finance).

Prix de souscription et d'émission : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **12/08/2016**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **12/08/2016** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations «SERVICOM 2016» seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur:

- <u>Taux variable</u>: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3 % brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des six derniers Taux Moyens Mensuels publiés du Marché Monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base.
 - Les six mois à considérer dépendent de l'échéance en fonction. Si l'échéance intervient au mois de Février de l'année N, les six mois à considérer vont du mois d'Août de l'année N-1 au mois de Janvier de l'année N et si elle intervient au mois d'Août de l'année N, les six mois à considérer vont du mois de Février de l'année N au mois de Juillet de l'année N.
- Taux fixe: 8,2% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement: Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant semestriel constant de 10 Dinars par obligation, soit le 1/10 de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à partir du cinquième semestre suivant la date limite de clôture des souscriptions.

L'emprunt sera amorti en totalité le 12/08/2023.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement: Le paiement semestriel des intérêts sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2017. Le remboursement semestriel du capital sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2019. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 8,37 % l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 6 derniers mois (du mois d'Octobre 2015 au mois de Mars 2016) à titre indicatif soit 4,33% et qui supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel de 7,33%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,13% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

<u>Durée totale:</u> Les obligations « SERVICOM 2016 » sont émises pour une durée de **7 ans dont 2** années de grâce.

<u>Durée de vie moyenne</u> : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie est de **4,75 ans** pour l'emprunt « SERVICOM 2016 ».

<u>Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)</u>: La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 3,971 années.

Garantie: Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de l'intermédiaire en bourse CGF sis au 17 rue de l'ile de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note CCC+ (Exp)(tun) à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du 28 avril 2016.

Notation de la société: SERVICOM est notée **B-(tun)** à long terme avec perspective stable par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du **15 Juin 2015**

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX:

Tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « SERVICOM 2016» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

A fin Mars 2016, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

SERVICOM s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, CGF de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « SERVICOM 2016 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING: La société SERVICOM s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 29/04/2016 sous le n° 16-0940, du document de référence "SERVICOM 2016" enregistré par le CMF en date du 26/04/2016 sous le n°02/2016 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

La note d'opération et le document de référence "SERVICOM 2016", sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de CGF, 17 rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les Jardins du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn .

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 de Servicom seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 18 JUILLET 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,268%		
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,326%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,359%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,367%	990,096
	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,400%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,439%	1 002,889
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,465%	
	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,506%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,629%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017	4,670%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,689%	1 019,286
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		4,948%	1 004,637
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,319%	1 003,461
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,400%	881,541
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,525%	999,054
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,990%	984,248
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,327%	969,720
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,452%	972,886
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"	6,994%		955,659
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,998%	995,091
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,002%	932,437
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,013%	946,640
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,025%	941,810
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,029%	939,766
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,060%		948,293
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,142%	939,831
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,349%		949,615

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT. Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'o	uverture	VL au 3	31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL
		OPCVM DE C	APITALISATI	ON				
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS		07/92		158,378	161,576	161,624
	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	_	04/07		106,845	109,113	109,147
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/0	12/99		91,865	93,524	93,553
		FCP OBLIGATAIRES DE CAP.	TALISATION - V	L QUOTIDIENNI	E			
	FCP SALAMETT CAP	AFC	_	01/07		14,059	14,376	14,380
5	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	_	2/14		102,902	105,131	105,164
		FCP OBLIGATAIRES DE CAPIT			RE			
	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI		01/06		1,446	1,475	1,476
7	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	DE CAPITALISAT)2/08		101,636	103,791	103,870
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST		0/92		38,754	39,495	39,506
	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS		05/93		52,546	53,554	53,569
		FCP MIXTES DE CAPITA					· ·	·
	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION		04/08 04/08		137,513	130,244	130,284
	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	AXIS GESTION MAXULA BOURSE		0/08		507,535 113,965	482,544 120,108	483,268 119,980
	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE		0/08		124,044	127,423	127,442
	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	_	0/08		130,506	139,649	139,734
15	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/0	05/09		115,457	121,953	121,962
	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	_	0/09		90,706	94,588	94,653
	FCP KOUNOUZ	TSI	_	07/08		139,804	142,663	143,312
	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS		09/10		86,081	93,982	94,217
	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS MENA CAPITAL PARTNERS		05/11		96,174	93,655	93,547
	MCP CEA FUND MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS MENA CAPITAL PARTNERS		2/14 12/14		120,916 115,022	140,978 126,650	141,154 126,774
	FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT		09/12		77,451	En liquidation	En liquidation
	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	_	09/12		104,165	108,712	108,764
	FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT		09/12		91,294	En liquidation	En liquidation
	FCP SMART EQUILIBRE FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT SMART ASSET MANAGEMENT		2/15 05/11		100,342 94,997	95,373 102,086	95,528 102,031
	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS		06/07		17,657	18,886	18,883
		FCP MIXTES DE CAPITAL	SATION - VL HE	BDOMADAIRE				
28	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT		03/07		1 482,785	1 527,570	1 532,701
	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION		02/04		2 255,016	2 166,120	2 181,258
	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST		02/10		111,969	120,050	121,526
	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX		0/08		103,734	109,031	108,891
	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	_	0/08		133,703	141,102	141,771
	FCP CEA MAXULA AIRLINES FCP VALEURS CEA	MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS		03/09		131,067 14,385	146,170 15,289	147,538 15,353
	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	_	0/12		5 000,704	5 131,561	5 140,041
	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	_	1/13		4 834,515	4 979,511	4 992,732
	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI		01/06		2,205	2,388	2,408
38	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/0	01/06		1,983	2,106	2,122
39	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/0	09/09		1,013	1,156	1,162
	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/0	3/15		1,028	1,079	1,081
	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST		03/15		1,018	1,067	1,072
	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	_	1/15		1,005	,	1,074
	MAC HORIZON 2022 FCP AL AMANAH ETHICAL FCP	MAC SA CGF		05/09		100,000 8,898	103,168 9,325	104,053 9,396
45		CGF		02/08		104,040	110,743	110,995
	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF		02/08		116,127	118,433	118,479
		OPCVM DE	DISTRIBUTIO					
	Dénomination	Gestionnaire	Date	Dernier die Date de	vidende	VL au	VL antérieure	Dernière VL
	Denomination	Gestionnane	d'ouverture	paiement	Montant	31/12/2015	VE antericure	Definere VE
			BLIGATAIRES					
	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16		108,647	106,557	106,591
48	AMEN TRESON SYCAY	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	101,869	101,897
	AMEN TRESOR SICAV ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	AMEN INVEST ATTIJARI GESTION	10/05/06 01/11/00	31/05/16 23/05/16	4,304 4,087	105,861 102,527	103,675 100,722	103,705 100,734
50	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	05/04/16	4,087	102,527	100,722	100,734
		AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	105,454	105,484
51	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION				104,619	102,656	102,692
51 52	SICAV AXIS TRÉSORERIE PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,010		
51 52 53 54	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV SICAV TRESOR	BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	100,705	100,733
51 52 53 54 55	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV SICAV TRESOR MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF	03/02/97 12/11/01	25/05/16 27/05/16	3,887 4,196	102,661 105,172	100,705 102,968	102,997
51 52 53 54 55 56	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV SICAV TRESOR MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV GENERALE OBLIG SICAV	BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI	03/02/97 12/11/01 01/06/01	25/05/16 27/05/16 30/05/16	3,887 4,196 3,636	102,661 105,172 102,126	100,705 102,968 100,781	102,997 100,815
51 52 53 54 55 56 57	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV SICAV TRESOR MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV GENERALE OBLIG SICAV CAP OBLIG SICAV	BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE	03/02/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01	25/05/16 27/05/16 30/05/16 25/04/16	3,887 4,196 3,636 3,962	102,661 105,172 102,126 104,297	100,705 102,968 100,781 102,662	102,997 100,815 102,696
51 52 53 54 55 56 57 58	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV SICAV TRESOR MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV GENERALE OBLIG SICAV	BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI	03/02/97 12/11/01 01/06/01	25/05/16 27/05/16 30/05/16	3,887 4,196 3,636	102,661 105,172 102,126	100,705 102,968 100,781	102,997 100,815
51 52 53 54 55 56 57 58 59	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV SICAV TRESOR MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV GENERALE OBLIG SICAV CAP OBLIG SICAV FINA O SICAV	BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP	03/02/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08	25/05/16 27/05/16 30/05/16 25/04/16 25/05/16	3,887 4,196 3,636 3,962 3,994	102,661 105,172 102,126 104,297 103,612	100,705 102,968 100,781 102,662 101,826	102,997 100,815 102,696 101,855
51 52 53 54 55 56 57 58 59	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV SICAV TRESOR MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV GENERALE OBLIG SICAV CAP OBLIG SICAV FINA O SICAV INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE	03/02/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98	25/05/16 27/05/16 30/05/16 25/04/16 25/05/16 16/05/16	3,887 4,196 3,636 3,962 3,994 4,198	102,661 105,172 102,126 104,297 103,612 106,816	100,705 102,968 100,781 102,662 101,826 104,821	102,997 100,815 102,696 101,855 104,855
51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV SICAV TRESOR MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV GENERALE OBLIG SICAV CAP OBLIG SICAV FINA O SICAV INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV FIDELITY OBLIGATIONS SICAV MAXULA PLACEMENT SICAV SICAV RENDEMENT	BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT	03/02/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92	25/05/16 27/05/16 30/05/16 25/04/16 25/05/16 16/05/16 10/05/16 27/05/16 31/03/16	3,887 4,196 3,636 3,962 3,994 4,198 4,195 3,301 3,756	102,661 105,172 102,126 104,297 103,612 106,816 105,484 103,500	100,705 102,968 100,781 102,662 101,826 104,821 103,366 101,972	102,997 100,815 102,696 101,855 104,855 103,397 101,999
51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV SICAV TRESOR MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV GENERALE OBLIG SICAV CAP OBLIG SICAV FINA O SICAV INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV FIDELITY OBLIGATIONS SICAV MAXULA PLACEMENT SICAV SICAV RENDEMENT UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF	03/02/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92	25/05/16 27/05/16 30/05/16 25/04/16 25/05/16 16/05/16 10/05/16 27/05/16 31/03/16	3,887 4,196 3,636 3,962 3,994 4,198 4,195 3,301 3,756 3,924	102,661 105,172 102,126 104,297 103,612 106,816 105,484 103,500 102,630	100,705 102,968 100,781 102,662 101,826 104,821 103,366 101,972 100,889	102,997 100,815 102,696 101,855 104,855 103,397 101,999 100,921
51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV SICAV TRESOR MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV GENERALE OBLIG SICAV CAP OBLIG SICAV FINA O SICAV INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV FIDELITY OBLIGATIONS SICAV MAXULA PLACEMENT SICAV SICAV RENDEMENT UNIVERS OBLIGATIONS SICAV SICAV BH OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST	03/02/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97	25/05/16 27/05/16 30/05/16 25/04/16 25/05/16 10/05/16 27/05/16 31/03/16 31/05/16	3,887 4,196 3,636 3,962 3,994 4,198 4,195 3,301 3,756 3,924 4,333	102,661 105,172 102,126 104,297 103,612 106,816 105,484 103,500 102,630 104,796	100,705 102,968 100,781 102,662 101,826 104,821 103,366 101,972 100,889 102,901	102,997 100,815 102,696 101,855 104,855 103,397 101,999 100,921
51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV SICAV TRESOR MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV GENERALE OBLIG SICAV CAP OBLIG SICAV FINA O SICAV INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV FIDELITY OBLIGATIONS SICAV MAXULA PLACEMENT SICAV SICAV RENDEMENT UNIVERS OBLIGATIONS SICAV SICAV BH OBLIGATAIRE POSTE OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST	03/02/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09	25/05/16 27/05/16 30/05/16 25/04/16 25/05/16 16/05/16 27/05/16 31/03/16 31/05/16 16/05/16 25/05/16	3,887 4,196 3,636 3,962 3,994 4,198 4,195 3,301 3,756 3,924 4,333 3,934	102,661 105,172 102,126 104,297 103,612 106,816 105,484 103,500 102,630 104,796 102,865	100,705 102,968 100,781 102,662 101,826 104,821 103,366 101,972 100,889 102,901	102,997 100,815 102,696 101,855 104,855 103,397 101,999 100,921 102,921 100,855 102,067
51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV SICAV TRESOR MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV GENERALE OBLIG SICAV CAP OBLIG SICAV FINA O SICAV INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV FIDELITY OBLIGATIONS SICAV MAXULA PLACEMENT SICAV SICAV RENDEMENT UNIVERS OBLIGATIONS SICAV SICAV BH OBLIGATAIRE POSTE OBLIGATAIRE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT	03/02/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97	25/05/16 27/05/16 30/05/16 25/04/16 25/05/16 10/05/16 27/05/16 31/03/16 31/05/16	3,887 4,196 3,636 3,962 3,994 4,198 4,195 3,301 3,756 3,924 4,333	102,661 105,172 102,126 104,297 103,612 106,816 105,484 103,500 102,630 104,796	100,705 102,968 100,781 102,662 101,826 104,821 103,366 101,972 100,889 102,901	102,997 100,815 102,696 101,855 104,855 103,397 101,999 100,921 102,921
51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV SICAV TRESOR MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV GENERALE OBLIG SICAV CAP OBLIG SICAV FINA O SICAV INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV FIDELITY OBLIGATIONS SICAV MAXULA PLACEMENT SICAV SICAV RENDEMENT UNIVERS OBLIGATIONS SICAV SICAV BH OBLIGATAIRE POSTE OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST	03/02/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09	25/05/16 27/05/16 30/05/16 25/04/16 16/05/16 10/05/16 27/05/16 31/03/16 31/05/16 25/05/16 25/05/16	3,887 4,196 3,636 3,994 4,198 4,195 3,301 3,756 3,924 4,333 3,934 3,575	102,661 105,172 102,126 104,297 103,612 106,816 105,484 103,500 102,630 104,793 102,865 103,936	100,705 102,968 100,781 102,662 101,826 104,821 103,366 101,972 100,889 102,901 100,822 102,042	102,997 100,815 102,696 101,855 104,855 103,397 101,999 100,921 102,921 102,921 102,067 103,886
51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV SICAV TRESOR MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV GENERALE OBLIG SICAV CAP OBLIG SICAV FINA O SICAV INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV FIDELITY OBLIGATIONS SICAV MAXULA PLACEMENT SICAV SICAV RENDEMENT UNIVERS OBLIGATIONS SICAV SICAV BH OBLIGATIONS SICAV SICAV BH OBLIGATIONS SICAV SICAV BH OBLIGATIONS SICAV SICAV BH OBLIGATAIRE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT MAXULA INVESTISSEMENT SICAV SICAV L'ÉPARGNANT	BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER	03/02/97 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09 05/06/08 20/02/97	25/05/16 27/05/16 30/05/16 25/04/16 25/05/16 16/05/16 10/05/16 31/03/16 31/05/16 16/05/16 25/05/16 25/05/16 27/05/16 30/05/16	3,887 4,196 3,636 3,962 3,994 4,198 4,195 3,301 3,756 3,924 4,333 3,575 4,436 4,316	102,661 105,172 102,126 104,277 103,612 106,816 105,484 103,500 102,630 104,796 102,865 103,936 105,041	100,705 102,968 100,781 102,662 101,826 104,821 103,366 101,972 100,889 102,901 100,822 102,042 103,856 100,869	102,997 100,815 102,696 101,855 104,855 103,397 101,999 100,921 102,921 100,855 102,067 103,886 100,905

TITRES OPCVM	TITRES OPCVM	TITR	RES OPO	CVM	TITI	RES OPC	У М
71 FCP SALAMMETT PLUS	FCP OBLIGATAIRE.	02/01/07	O3/05/16	0,413	10,576	10,389	10,392
72 FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,387	101,614	101,648
73 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	101,872	101,905
74 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	102,962	102,989
75 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	_	10,140	10,329	10,332
	SICAV M	IIXTES					
76 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	57,391	57,427
77 ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	129,812	130,076
78 ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 356,537	1 358,750
79 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	112,653	112,726
80 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	108,881	109,010
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	97,491	97,655
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,945	16,952
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	268,903	269,070
84 SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,339	28,316
85 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 289,895	2 290,808
86 SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	70,292	70,284
87 SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	53,954	53,958
88 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	102,461	102,386
89 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	86,250	86,284
		L QUOTIDIENNI					
90 FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,756	10,76
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,594	11,604
92 FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	13,993	13,993
93 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,624	12,63
94 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,403	12,412
95 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,180	11,18
96 ATTIJARI FCP HARMONIE *	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97 ATTIJARI FCP SERENITE *	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98 BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	141,411	141,478
99 BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	137,733	137,828
100 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	9,075	9,09
101 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	100,090	100,27
102 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	78,734	79,31
103 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	79,469	79,93
104 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	97,231	97,13
105 UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-		86,856	95,177	95,24
106 FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-		-	103,044	103,043
107 FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	114,685	115,464
107 FCP AMEN PREVOYANCE 108 FCP AMEN CEA		28/03/11	03/05/16	1,241			
109 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	AMEN INVEST BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	94,577 127,360	101,152 135,785	102,21
110 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16			98,495	98,732
111 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	98,784	98,80
	MAC SA	15/11/05	30/05/16		181,972	190,268	191,61
112 MAC CROISSANCE FCP 113 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766 4,751	171,568	174,981	175,868
114 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	152,411	152,842
115 MAC EXCELLENCE FCP **	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	En liquidation	En liquidation
116 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/03/13	UJ,172	18,019	19,618	19,85
117 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10			129,046	143,779	143,92
118 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	114,125	114,93
119 TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 541,662	8 623,89
120 FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,091	8,16
121 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	20,03/10	0,102	88,101	81,070	81,45
122 FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	982,925	986,22
122 FCF SMART EQUIT 2 123 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	51/05/10	0,504	5000,000	5095,175	5122,55
	FCP ACTIONS - 1		E		,		
124 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	110,405	110,17
	FCP ACTIONS - V	L HEBDOMADAI	RE				
125 FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,380	9,04
126 CEA ISLAMIC FUND *	UGFS-NA	09/12/14			86,378	En liquidation	En liquidation

^{*} FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4 deme Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél: (216) 71 947 062
Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

www.cmf.org.tn email 1 :cmf@cmf.org.tn email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF Mr. Salah Essayel

^{**} En liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société «Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED- » et l'ouverture au public de « FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

·		•
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage- Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Khadra 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain,	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	Megrine Riadh - 2014 Tunis - Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
	Zana Industrialla da Kalas Kábira 4000 Causas	73 342 669
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 003
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED- 66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

2. Cres Mediterranderver of Assurances and Resistantinoses' COMAR' 25. Avenue de la Liberte - 1002 Turils 71 141 420 25. Compagnia Turnishmer pour (Assurances de Commerce Extériour CONTONACE 71 141 420 71 340 899			
23. Compagnier Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur	21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
21.Comptoi National du Pisetique		26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
Section Sect		Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Completi National Tunisien 'CNT' 26. Cili Bank 55. avenue Jugurtha -1002 TUNIS- 77. Evolution Economique Route de Monastir -4018 SOUSSE- 78. 227 232 29. Ecroupe des Assurances de Tunisie 'GAT' 29. International Tourisin Investment 'ITI SICAF' 19. Le International Tourisin Investment 'ITI SICAF' 30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takáfudila » 11. Loan and Investment CO 10. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takáfudila » 11. Loan and Investment CO 10. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takáfudila » 11. Loan and Investment CO 10. Soule de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 78. Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 79. 308 777. 10. Soule de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 79. 308 777. 10. Soule de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 79. 308 777. 10. Patrin Beach Palace Jerba 10. Patrin Beach Palace Jer	24.Comptoir National du Plastique		73 343 200
27. Evolution Economique	25. Comptoir National Tunisien "CNT"	1	74 467 500
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT" 9	26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
29. International Tourism Investment "ITI SICAF" 30. La Tunisionne des Assurances Takaful « Al-Takáfoulta » 31. Loan and Investment Co 31. Loan and Investment Co 31. Loan and Investment Co 32. Meublatex 33. North Africa International Bank -NAIB - 34. Palm Beach Palace Jerba 35. Plaza SICAF 36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme 37. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme 38. Société Commerciale Import-Export du Gouvemorat de Nabeul 48. El Karama » 39. Société de Surannees et de Réassurances "MAGHREBIA" 40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO « Route de Mahdia Km 10-3054 Stax» 41. Société de Developpement & d'Exploitation de la Zone Franche de Port de Zarzis et Produits Chrimiques de Mégrine " SEPCM" 42. Société de Developpement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis et Alixania Pranama El Manner - 2009 Til 89. Société de Portoution financial et Marier Société de Portoution de Materia Société de Developpement du Centre Outstander (Carte de Marier Sufficie de Developpement du Centre Outstander de Merchallon (Carte de Marier Sufficie de Developpement du Centre Outstander de Polesine de Developpement du Centre Outstander de Developpement & d'Exploitation de la Zone Franche de Outstander de Developpement du Centre Outstander de Developpement & d'Exploitation de la Zone Franche de Outstander de Developpement & d'Exploitation de la Zone Franche de Outstander de Developpement & d'Exploitation de la Zone Franche de Outstander de Developpement & d'Exploitation de la Zone Franche de Outstander de Developpement & d'Exploitation de la Zone Franche de Outstander de Developpement & d'Exploitation de la Zone Franche de Outstand	27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. International Tourism Investment 'TIT SICAF"	28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel. Tunis 31. Loan and Investment Co 32. Meubhatex Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 73 308 777 33. North Africa International Bank -NAIB - 34. Palim Beach Palace Jerba 34. Palim Beach Palace Jerba 35. Pilaza SICAF Rue 8610 - Z.I 2035 CHARGUIA- 76 565 621 36. Société AJ Jazira de Transport & de Tourisme Avenue Fantat Hached. BP 383 Houmt Souk 77 5653 621 37. Société AJ Jazira de Transport & de Tourisme All Roll Discriptor - Centre d'animation et de Lioisir Ajjazira- Plage Sidi Mahrize Djerbte- 75 657 300 37. Société Agro Technologies « AGROTECH » 38. Société Agro Technologies « AGROTECH » 38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul *El Karanna » 42. El Karanna » Angle 64 - rue de Palestine-Z2, rue du Royaume Arable Saouthe - 1002 TUNIS - 77. 8800 40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 42. Société de Développement Economique de Kasserine 'SODEK' 43. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis - BP 40 -4137 ZARZIS - 45. Société de Développement & d'Investissement du Sud 'SODIS-SICAR' 46. Société de Développement & d'Investissement du Sud 'SODIS-SICAR' 47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest 48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest 49. Société de Développement & Commerciale 'SPRIC ' 40. Société de Développement & Commerciale 'SPRIC ' 40. Société de Développement & Commerciale 'SPRIC ' 41. Société de Développement & Commerciale 'SPRIC ' 42. Société de Développement & Commerciale 'SPRIC ' 43. Société de Développement & Commerciale 'SPRIC ' 44. Société de Développement & Commerciale 'SPRIC ' 45. Société de Développement & Commerciale 'SPRIC ' 46. Société de Développement & Commerciale 'SPRIC ' 47. Société de Promotion Immobilière & Commerciale 'SPRIC ' 48. Société de Promotion Immobilière & Commerciale 'S	29. International Tourism Investment "ITI SICAF"		71 235 701
31. Loan and Investment Co 1 Turls 21. Moubilatex Route de Turiis -4011 HAMMAM SOUSSE- 32. Moubilatex Route de Turiis -4011 HAMMAM SOUSSE- 33. North Africa International Bank -NAIB - Turis 33. North Africa International Bank -NAIB - Turis 34. Palm Beach Palace Jerba 35. Plaza SICAF Rue 8610 - 2.12035 CHARGUIA- 56. 653 621 35. Plaza SICAF Rue 8610 - 2.12035 CHARGUIA- 57. 653 621 36. Société AJazira de Transport & de Tourisme 37. Société AJazira de Transport & de Tourisme 38. Société AJazira de Transport & de Tourisme 39. Société Agro Technologies « AGROTECH » 39. Société Agro Technologies « AGROTECH » 39. Société Agro Technologies « AGROTECH » 39. Société Mantina » 40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 43. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis - B.P 40 -4137 ZARZIS- 75 682 856 44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis - B.P 40 -4137 ZARZIS- 75 682 856 45. Société de Développement & d'Investissement du Sud 'SODIS-SICAR' 46. Société de Développement & d'Investissement du Sud 'SODIS-SICAR' 47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest 'SoDINO SICAR' 48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest 'SoDINO SICAR' 49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest 'SoDINO SICAR' 49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest 'SoDINO SICAR' 49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest 'SoDINO SICAR' 49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest 'SoDINO SICAR' 49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale 'SPRIC' 50. Société de Promot	30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Meublatex	31 Loan and Investment Co	·	
Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 71 190 800 34. Palm Beach Palace Jerba Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk 75 653 621 35. Plaza SICAF Rue 8610 - ZL. 2035 CHARGUIA- 71 797 433 36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme Mahrez Dierba- 75 657 300 37. Société Agro Technologies « AGROTECH » 38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme Daoud La Marss 39. Société Agro Technologies « AGROTECH » 39. Société Agro Technologies « AGROTECH » 39. Société Agro Technologies « AGROTECH » 39. Société Gramerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeu et l'Et Karama » 39. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 42. Société de Développement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 43. Société de Développement Economique de Kasserine 'SODEC' 44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis 45. Société de Développement & d'Envestissement du Nord-Quest Ro. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Quest Ro. Société de Promotion Immobilière & Commerciale 'SPRIC' 77 486 855 49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale 'SPRIC' 78 57 587 587 587 587 587 587 587 587 58			
Avenue Farhat Hached, BP 383 Hournt Souk 75 653 621 35. Plaza SICAF Rue 8610 - ZL 2035 CHARGUIA- 71 797 433 36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme Mahrez Dierba- 75 657 300 37. Société Agro Technologies « AGROTECH » Daoud La Marsa Daoud La Marsa 20 Jerba- 818 Société de Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeu Et Karama » Société de Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeu Et Karama » Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax. 74 831 S22 41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax. 74 447 677 42. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEN" ASSERINE 4. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis. 8. P 40 - 4137 ZARZIS- 75 682 855 45. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Quest SODINO SICAR" 47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Quest SODINO SICAR" 47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Quest SODINO SICAR" 48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Quest SODINO SICAR" 59. Société de Promotion immobilière & Commerciale "SPRIC" 74 88 885 49. Société de Promotion immobilière & Commerciale "SPRIC" 74 88 885 51. Société de Promotion immobilière & Commerciale "SPRIC" 75 22 22 33 34 22 21 910 53 500 51 64 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24		Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002	
5. Plaza SICAF Rue 8610 - Z.I 2036 CHARGUIA. 71 797 433 75 Société Al Jazira de Transport & de Tourisme 75 Société Al Jazira de Transport & de Tourisme 77 Société Agro Technologies « AGROTECH » 78 Société Agro Technologies « AGROTECH » 79 Société Agro Technologies « AGROTECH » 79 Société Agro Technologies « AGROTECH » 70 Société Agro Technologies « AGROTECH » 70 Société de Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeut 81 Karama » 72 285 330 73 Société de Conditionnement des Ruiles d'Olives « CHO » 74 Rabie Saoudite - 1002 TUNIS: 75 R8 800 76 Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 77 R8 800 78 Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 79 Route de Mahdia Km 10 - 3054 Sfax- 79 Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 70 Route de Mahdia Km 10 - 3054 Sfax- 70 Société de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM" 70 Société de Développement de Megrine "SEPCM" 70 Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Port de Zarzis - B.P. 40 - 4137 ZARZIS- 77 478 680 78 Société de Développement & d'Investissement du Sud 'SODIS-SICAR' 78 Société de Développement d'Investissement du Nord-Quest Rus Britainer Société de la Foire de Port de Zarzis - B.P. 40 - 4137 ZARZIS- 78 682 686 79 Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" 70 Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" 71 88 73 085 72 Société des Aghiabites de Boissons et Confiseries "SOBOCO" 73 Aueue Majida Bouleila - Sfax El Jadida- 74 401 510 75 Société de Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » 76 Société de Transport du Sahel 77 Augeue Majida Bouleila - Sfax El Jadida- 77 401 484 78 Société de Transport du Sahel 79 Société de Développement "Hôtel Panorama" 80 Société de Transport du Sahel 80 Société de Transport du Sahel 80 Société de Développement "Hôtel Panorama" 80 S		Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk	
Contret d'animation et de Loisir Aljazira-Plage Sidi 36. Société AJ Jazira de Transport & de Tourisme 75. 657.300 37. Société Agro Technologies « AGROTECH » 38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul **El Karlama ** 39. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul **El Karlama ** 39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA" 40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 43. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM" 43. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM" 43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis - B.P. 40. 4137 ZARZIS- 45. Société de Développement & d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Quest Société de Développement & d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 48. Société de Développement & d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 49. Société de Promotion de Matériel Médical « SOFAMM » 20ne Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah- 74. 486 586 49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 71. 884 120 72. Société des Aphiabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 80. Société des Produits Pharmaceutique « SO,PRO,PHA » Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- 7			
37. Société Agro Technologies « AGROTECH » 38. Société Qurimant Bloc A, App n°4, 2ºene étage Sidi 39. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama » 39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA" 30. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA" 40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 43. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 44. Société de Développement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM" 46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis 48. Société de Développement et d'Investissement du Nord-Ouest Scholl de Développement de Matériel Médical « SOFAMM » 48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest Scholl de Babrication de Matériel Médical « SOFAMM » 48. Société de Babrication de Matériel Médical « SOFAMM » 49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 54. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 55. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 56. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 57. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 58. Avenue Taib Mhiri 4000 Sousse 59. Société de Transport du Sahel 59. Société de Transport du Sahel 50. Société de Transport	35. Plaza SICAF		71 797 433
37. Société Agro Technologies « AGROTECH » 38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama » 39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA" 39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA" 39. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM" 42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM" 43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis - B.P. 40 -4137 ZARZIS- 46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest Rue Sulfielula, Ezzouhour - 1200 47. Société de Péveloppement & d'Investissement du Nord-Ouest Rue Sulfielula (Siliana - 6100 SILIANA - 74 291 486 48. Société de Péveloppement & d'Investissement du Nord-Ouest Rue Siliana - 6100 SILIANA - 74 291 486 49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 5, evenue Tahar Ben Ammar EL Manar - 2092 Tunis- 50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 74 201 401 510 53. Société de Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Tahar Ben Ammar EL Manar - 2092 Tunis- 51. Société de Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Tahar Ben Ammar EL Manar - 2092 Tunis- 52. Société de Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Tahar Ben Ammar EL Manar - 2092 Tunis- 53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" Boulevard Taib Mhiri 4000 Sousse 73 228 156 54. Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique - 4051 Sousse- 55. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul 57. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme		75 657 300
83, Avenue Bir Challouf-8000 Nabeul- 72 285 330 Angle 84, rue de Palestine-22, rue du Royaume 39, Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax- 74 831 522 41, Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax- 74 447 677 42, Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax- 74 447 677 42, Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax- 74 447 677 42, Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM " 20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh 71 433 318 Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 43, Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis - B.P. 40 -4137 ZARZIS- 75 682 856 45, Société de Développement et d'Investissement du Nord-Ouest de Silana - 6100 SILANA- 78 873 085 47, Société de Péveloppement & d'Investissement du Nord-Ouest de Silana - 6100 SILANA- 78 873 085 48, Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX- 74 291 486 48, Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida- 74 401 510 Société de Touristique ETOUR KHALAF Route Touristique -4061 Sousse- 73 241 844 Société Drocas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul			
99. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » Route de Mahdia Km 10 - 3054 Sfax- 41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » Route de Mahdia Km 10 - 3054 Sfax- 42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » Route de Mahdia Km 10 - 3054 Sfax- 42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » Route de Mahdia Km 10 - 3054 Sfax- 74 447 677 42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » Route de Mahdia Km 10 - 3054 Sfax- 74 447 677 42. Société de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM " 20. avenue Taib Mhiri 2014 Mégrine Riadh 71 433 318 Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour - 1200 43. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis - B.P. 40 - 4137 ZARZIS- 75 682 856 45. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest SODINO SICAR" 46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest SODINO SICAR" 47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 28. Société de Mise en Valeur des Îles de Kerkennah "SOMVIK" 29. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 80. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 80. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » 40. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » 40. Société de Tansport du Sahel 40. Société de Tans		-	72 285 330
A1. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax- 74 447 677 22. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM " 23. Société de Développement du Centre Ouest Rus Suffeitula, Ezzouhour -1200 (ASSERINE- 44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis — Port de Zarzi	39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"		71 788 800
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM" 30. avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 43. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis 44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis 45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest	40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rus Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE- 43. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis 45. Société de Développement et d'Investissement du Sud 'SODIS-SICAR' 46. Société de Développement et d'Investissement du Nord-Ouest 'SODINO SICAR' 47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest 'SODINO SICAR' 48. Société de Patrication de Matériel Médical « SOFAMM » 49. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK" 49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 50. Société de services des Huileries 50. Société des Services des Huileries 51. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » 52. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" 53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" 54. Société de Touristique TOUR KHALAF 55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM- 57. Société Dircas Nutrition 57. Société Droas Nutrition 57. Société Droas Nutrition 57. Société Droas Nutrition 57. Société Dercas Nutrition 57. Société Dercas Nutrition 57. Société Dercas Nutrition 58. Société Dercas Nutrition 58. Société Dercas Nutrition 58. Société Dercas Nutrition 57. Société Dercas Nutrition	41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
43. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis - B.P. 40 -4137 ZARZIS- 45. Société de Développement & d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest de Siliana - 6100 SILIANA- 47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest de Siliana - 6100 SILIANA- 48. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 48. Société de Broire de Siliana - 6100 SILIANA- 48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK" 49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 50. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 52. Société de Transport du Sahel 53. Société de Transport du Sahel 54. Société de Transport du Sahel 55. Société Touristique TOUR KHALAF 56. Société Dorcas Nutrition 57. Société Dorcas Nutrition	42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	Siège de l'Office de Développement du Centre	71 433 318
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest de Siliana - 6100 SILIANA- 47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 48. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK" 49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 50. Société de services des Hulleries 51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » 48. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" 53. Société de Transport du Sahel 54. Société de Touristique TOUR KHALAF 55. Société Touristique TOUR KHALAF 56. Société Dorcas Nutrition 57. Société Dorcas Nutrition	44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de	KASSERINE-	
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest de Siliana - 6100 SILIANA- 47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 28. Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK" 48. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 50. Société de services des Huileries 51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 52. Société de Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » 49. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" 54. Société de Touristique TOUR KHALAF 55. Société Touristique TOUR KHALAF 56. Société Dorcas Nutrition 49. Société Dorcas Nutrition 49. Société Dorcas Nutrition 40. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 20. Pour Industrielle El Mahres -3060 SFAX- 20. Cone Industrielle El Mahres -3000 SFAX- 20. Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK" 20. Pour Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah "74 486 858		Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
de Siliana - 6100 SILIANA- 78 873 085 47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX- 74 291 486 48. Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK" Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah- 5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis- 71 884 120 Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 16 étage app n°13-3013 Sfax- 74 624 424 51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- 70 837 332 52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- 74 401 510 53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228 156 54. Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 75. Société Dorcas Nutrition 76 873 085 76 873 085 77 4 291 486 77 8 873 085 77 8 873 085 78 873 085 79 878 79 878 79 878 79 878 873 085 79 878 79			75 642 628
Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX- 48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK" Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah- 5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis- 71 884 120 Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1st étage app n°13-3013 Sfax- 74 624 424 51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries "SOBOCO" Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- 70 837 332 74 401 510 3. Société de Tourisme Amel "Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228 156 Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 74 291 486 74 4291 486 75 4 486 858 76 4 486 858 77 4 486 858 78 4 486 858 79 4 486 858 79 4 486 858 70 4 486 858 70 4 486 858 71 884 120 Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1st étage app n°13-3013 Sfax- 74 624 424 75 837 332 Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- 76 401 510 77 3 228 156 78 221 910 79 221 910 79 3 241 844 79 3 221 910 79 3 241 844 79 3 221 910	" SODINO SICAR"		78 873 085
Zone l Ouristique Sidi Frej -3070 Kerkennah- 74 486 858 5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis- 80. Société de services des Huileries 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 72 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80	47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ⁶ rétage app n°13-3013 Sfax 74 624 424 51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- 70 837 332 52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- 74 401 510 53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228 156 54. Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 57. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	48.Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK"		74 486 858
50. Société de services des Huileries 1 erétage app n°13-3013 Sfax 74 624 424 51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries "SOBOCO" Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- 52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Majida Bouleila – Sfax El Jadida- 53. Société de Tourisme Amel "Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228 156 54. Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 55. Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique -4051 Sousse- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 57. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	Tunis-	71 884 120
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- 74 401 510 53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228 156 54. Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 55. Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique -4051 Sousse- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 57. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	50. Société de services des Huileries		74 624 424
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228 156 54. Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 73 241 844 Route Touristique -4051 Sousse- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 57. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société de Transport du Sahel 55. Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique -4051 Sousse- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 73 221 910 73 221 910	52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique -4051 Sousse- Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 73 221 910	53.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 57. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	54.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM3000 SFAX- 73 221 910 57. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	55.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
57. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-		73 221 910
	<u> </u>		
	58.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
62.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 600 400
04 Tuninia Footoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082	74 682 400
94. Tunisie Factoring	TUNIS- Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	70 132 010
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	-1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunis International Bank -TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK -TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, Zl Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE(2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

		ı		I	T
113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
127	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

- (1) FCP en liquidation anticipée
 (2) Initialement dénommé FCP SAFA
 (3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORCAGE				
		Gestionnaire	Adresse		
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T		
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T		
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		

LISTE DES FCPR

		LISTE DES FCPR	
		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
			Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
		0.1020 0.1	
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8		SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des lles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

^{*} Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE-BTS-

Siège social :56 Avenue Mohamed V 1001 Tunis

La BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE -BTS- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 27 juillet 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M. Zied KHADIMALLAH et Hichem CHEKIR.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015 (EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)

ACTIFS

ACTIFS	Note	31/12/2015	31/12/2014
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et	3.1	2 501	2 976
TGT			
Créances des établissements bancaires et	3.2	159 506	96 424
financiers			
Créances sur la clientèle	3.3	820 272	751 304
Porte feuille –titres d'investissement	3.4	2 171	2 350
Valeurs immobilisées	3.5	7 589	7 551
Autres actifs	3.6	17 805	25 822
Total Actifs		1 009 844	886 427

PASSIFS & CAPITAUX PROPRES

PASSIFS

PASSIFS	Note	31/12/2015	31/12/2014
Banque centrale et CCP	4.1	1 878	2 912
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et	4.2		
financiers		1 271	963
Dépôts et avoirs de la clientèle	4.3	47 604	62 795
Emprunts et ressources spéciales	4.4	894 258	755 976
Autres passifs	4.5	18 178	21 283
Total Passifs		963 189	843 929

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Note	31/12/2015	31/12/2014
Capital		40 000	40 000
Réserves		4 167	4 090
Résultats reportés		-1 592	-5 174
Résultat de l'exercice		4 080	3 582
Total Capitaux propres	4.6	46 655	42 498
Total Passifs et Capitaux Propres	-	1 009 844	886 427

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015 (EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)

LIBELLE	Note	31/12/2015	31/12/2014
Passifs Eventuels			
Cautions, avals et autres garanties données Actifs donnés en garanties	6.1	420	880
Total Passifs éventuels	-	420	880
Engagements donnés			
Engagements de financement donnés	6.2	67 131	66 057
Engagements sur titres (Participations non libérées)		0	695
Total Engagements donnés		67 131	66 752
Engagements reçus			
Engagements de financement reçus	6.3	34 087	33 582
Garanties reçues	6.5	621 751	584 008
Total Engagements reçus		655 838	617 590

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015 (EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)

LIBELLE	Note	31/12/2015	31/12/2014
I Produits d'exploitation Bancaire			
Intérête et novembre essimilée	<i>E</i> 1	22 571	21 226
Intérêts et revenus assimilés	5.1 5.2	23 571	21 236 3 849
Commissions	5.2	4 278	3 849
Gains sur portefeuille titres commercial et		11	11
opérations financières			
Total Produits d'exploitation bancaire		27 859	25 096
II Charges d'exploitation Bancaire			
Intérêts et charges assimilées	5.3	-2 056	-2 134
Commissions encourues			
Pertes sur portefeuille titres commercial et			
op.finan			
Total charges d'exploitation Bancaire		-2 056	-2 134
Produit net Bancaire = (I-II)		25 803	22 962
Dot. aux prov. et résultat des corrections des	5 A(*)	1 502	-2 535
valeurs/créances, HB et passifs	5.4(*)	-1 593	-2 333
Dot. aux prov. et résultat des corrections des	5.5(*)	-179	-287
valeurs/portefeuille d'investissement	3.3(*)	-1/9	-201
Autres produits d'exploitation		97	113
Frais de personnel	5.6	-12 788	-11 700
Charges générales d'exploitation	5.7	-4 418	-3 523
Dot aux amorts et aux Prov. sur immobilisations	1	-1 210	-1 119
Résultat d'exploitation		5 713	3 911
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments			
ordinaires	5.8	139	3
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments	~ 0	5 04	
exceptionnels	5.9	781	0
Impôt sur les bénéfices		-2 553	-332
DZ WA LOOP WATER TO THE		4 000	2.502
Résultat des activités ordinaires		4 080	3 582
Solde en gains/pertes provenant des éléments extraordinaires			
Résultat Net de la période		4 080	3 582
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
Résultat après modifications comptables		4 080	3 582

^(*) Chiffres du 31/12/2014 retraités pour les besoins de comparabilité.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015 (EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)

LIBELLE	31/12/2015	31/12/2014
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	28 086	24 540
Charges d'exploitation bancaire décaissées	- 54	- 32
Dépôts /retraits dépôts auprès d'autres établissements	-	-
bancaires et financiers	25.050	56.251
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-35 058	-56 351
Dépôts /retraits de dépôts de la clientèle	-12 914	4 425
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-11 820	-11 252
Autres flux de trésorerie provenant des activités	-39 559	-4 248
d'exploitation Impôt sur les bénéfices	- 596	- 35
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES	-71 914	-42 953
ACTIVITES D'EXPLOITATION	-/1 /14	-42 933
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille	_	_
d'investissement		
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	-	-
Acquisitions / cessions sur immobilisations	- 1 248	- 2 051
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES	- 1 248	- 2 051
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Remboursement d'emprunts	-4 865	-4 964
Augmentation / diminution ressources spéciales	141 145	33 216
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES	136 280	28 252
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
VARIATION DE TRESORERIE		
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	63 118	-16 752
au cours de l'exercice Liquidités et équivalents de liquidités en début	96 042	112 794
d'exercice	70 V42	114 / 74
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	159 160	96 042

LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRÊTES AU 31/12/2015

PREAMBULE

Dans l'objectif de lever les réserves émises par les commissaires aux comptes de la banque et d'aboutir à des états financiers totalement fiables et sans reserves, deux missions ont été menées dès le début de l'exercice 2015, à savoir une mission d'apurement de comptes et une mission d'inventaire physique des immobilisations.

Quant aux résultats de ces missions, on souligne que les travaux de la première mission ont permis d'apurer 98% des comptes CCP ouverts par la banque auprès de l'Office National de la Poste, d'établir un état de rapprochement assaini à 98% du compte STB-PCF, d'apurer d'une façon intégrale les comptes actifs et passifs inter-siège et les écarts de migration et d'apurer les comptes d'assurance.

Les travaux de la deuxième mission ont permis d'inventorier l'intégralité des immobilisations de la banque et d'établir un tableau d'amortissement de ces immobilisations par code article permettant ainsi une vision claire sur le patrimoine de la banque.

NOTE N°1: PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La Banque Tunisienne de Solidarité créée le 22 Décembre 1997, a pour objet de :

- D'ancrer la culture de l'auto développement et de la prise de l'initiative ;
- De créer des offres d'emploi notamment pour les classes sociales les plus démunies ;
- D'intégrer les petits projets dans le tissu économique ;
- De consolider l'effort des associations pour le développement.

La composition du capital de la BTS se présente comme suit:

(Exprimé en dinars)

	Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale de l'action	Montant total	Part en capital
Publics	_	2 151 033	<u>10</u>	<u>21 510 330</u>	53,78%
	Etat Tunisien	1 550 933	10	15 509 330	38,78%
	Personnes Morales Publiques	600 100	10	6 001 000	15,00%
	- CNSS	250 100	10	2 501 000	6,25%
	- OACA	100 000	10	1 000 000	2,50%
	- STIR	100 000	10	1 000 000	2,50%
	- OCT	50 000	10	500 000	1,25%
	- OMMP	50 000	10	500 000	1,25%
	- ETAP	50 000	10	500 000	1,25%
Privés	_	1 848 967	<u>10</u>	<u>18 489 670</u>	46,22%
	Personnes Morales	252 200	10	2 522 000	6,30%
	Personnes Physiques	1 596 767	10	15 967 670	39,92%
Total		4 000 000	4 000 000	<u>10</u>	<u>100%</u>

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

2-1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2015 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux établissements bancaires.

2-2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

2.2.1. Règles de prise en compte et d'évaluation des engagements

2.2.1.1 Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan lors de la prise en compte de l'acceptation de la notification de l'accord de crédit par le bénéficiaire et sont apurés au fur et à mesure des déblocages des crédits.

<u>2.2.1.2 Règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions sur les engagements douteux</u>

A. Critères de classification sur les crédits de microprojets

La classification des promoteurs est faite conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 complétée et modifiée par la circulaire de la BCT n° 99-04 du 19/03/1999 et par la circulaire de la BCT n° 2001-12 du 04 mai 2001, et par référence aux termes de la note aux banques n° 93-23 du 30 juillet 1993 en se basant notamment sur le critère de l'antériorité d'impayés pour déterminer la classe du promoteur et par application de la règle de la contagion.

Classe	Retard de paiement
1	Inférieur à 90 jours
2	Compris entre 90 jours et 180 jours
3	Compris entre 180 jours et 360 jours
4	Supérieur à 360 jours

B. Détermination des Provisions individuelles

Les provisions sur les crédits classées sont déterminées sur la base des taux minima par classe d'actif tels que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 et la note aux banques n° 93-23.

Ces taux se présentent comme suit :

- 20% pour les actifs de la classe 2,
- 50% pour les actifs de la classe 3,
- 100% pour les actifs de la classe 4.

Il est à signaler que l'application, de ces taux, est accompagnée d'un abattement de 90% qui correspond à la couverture du FNG de tous les crédits accordés par la BTS.

Cependant et pour l'exercice en cours la banque a constaté une provision collective sur l'encours des crédits de la classe 0 et des crédits nécessitant un suivi particulier (classe 1), et ce conformément a la circulaire de la BCT 2012-02 du 11 janvier 2012.

C. Détermination des Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012-02 du 11 janvier 2012, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2011, des provisions à caractère général dites « provisions collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2011-2015.
- Détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2015. Il est déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2015 sur la même proportion en 2014. Ce facteur ne peut être inférieur à 1.

Par ailleurs la banque a considéré les retraitements suivants afin d'éliminer les biais qui peuvent affecter la détermination du facteur scalaire :

- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08.

D. Détermination des Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a procédé à la comptabilisation des provisions additionnelles par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2015. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans.

Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales prévues par l'article 1 de ladite circulaire :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Ce taux est appliqué au risque net non couvert soit le montant de l'engagement déduction faite :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

La dite circulaire stipule que les provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans au 31 décembre 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013.

2.2.2 Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

Pour les crédits finançant les microprojets, et à chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés sont réservés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif.

La comptabilisation des commissions sur les crédits est prise en compte au moment de la constatation du déblocage crédit dans le compte du promoteur.

2.2.3 Règles de classification et d'évaluation des titres

Le portefeuille titres de la banque est composé uniquement des titres de participations.

Ces titres non cotés sont évalués par référence à leurs valeurs mathématiques. Seul les moins-values font l'objet de provisions nécessaires.

2.2.4 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'entrée est constitué du prix d'achat et du montant de la TVA non récupérable.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire conformément aux taux d'amortissement prévus par le décret n° 2011/492 du 25/02/2008 :

* Logiciel et matériels informatiques	33%
* Matériel de transport	20%
* MMB	20%
* Agencements et aménagements	10%
* Constructions	5%

2.2.5 Ressources spéciales

Ce poste enregistre les ressources extérieures accordées à la BTS tels que le FADES et la BID ainsi que les Ressources spéciales gérées par la Banque telles que : FOSDAP ; FONAPRAM ; FONDS FNE Microprojets et les autres ressources.

C1- Ressources spéciales accordées :

- FOSDAP
- FONAPRAM
- FNE
- ONA-FR
- INTILAK

C2- Emprunt extérieures

- FADES
- BID

C3- Autres principales ressources

- Fonds Tuniso- Belge
- OMS & PDHL
- ETAP
- BG TUNISIA LIMITED
- STORM TATOUINE
- SSI

	d notamment les ca moteurs des petits pr			re à la
2.2.7 Engagements de financement reçus Ce poste comprend les garanties reçues du Fonds national de Garantie au titre des crédits micro-projets et PC familial ainsi que les crédits accordés sur les dotations de l'Etat.				

3.1 caisse et avoirs au prés de la BCT, CCP, et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **2 501 KDT** contre **2 976 KDT** au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2015	2014
Caisse principale Agence et Caisse auxiliaire		25	212
BCT BID		0	108
CCP exploitation		2 415	2 783
CCP agences BTS		17	26
CCP versement TOUMOUH		37	96
Comptes BCT (4010+4012)		308	267
Provision	*(1)	-301	-516
TOTAL		2 501	2 976

(1)

Provision Suspends CCP exploitation	-136
Provision Suspends CCP AGENCE	-160
Provision Suspends BCT	-2
Provision Sur Caisse	-3
TOTAL	-301

3-2. Créances sur les établissements bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **159 506 KDT** contre **96 424 KDT** au 31 décembre 2014, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	31/12/2015	31/12/2014
Compte FADES STB	(1)	20	18
Placements sur le marché inter- bancaire	(2)	158 900	95 941
Intérêts sur placement à recevoir	(2)	577	464
Valeurs non encore imputées		9	1
TOTAL		159 506	96 424

(1) Ce compte enregistre les encaissements nets des décaissements des fonds accordés dans le cadre de la convention signée entre la BTS et le Fonds Arabe de Développement Economique et Social.

(2) Les placements de la BTS au 31 Décembre 2015 se détaillent comme suit :

Banque	Montant	Taux	Durée fin Déc 2015	Date Echéance	Intérêt à recevoir
UBCI	10 000	5,50%	59	01/02/2016	90
UBCI	30 000	5,75%	52	09/05/2016	249
UBCI	10 000	5,60%	43	17/03/2016	67
UBCI	15 000	5,50%	37	22/02/2016	85
BNA	40 000	4,80%	13	18/01/2016	69
AB	15 000	4,70%	8	08/01/2016	16
ВН	5 000	4,65%	2	12/01/2016	1
AB	25 000	4,80%	0	29/01/2016 (*)	0
BNA	8 900	4,10%	0	04/01/2016 (*)	0
TOTAL	158 900				577

^(*) Date placement 31/12/2015

3-3 . Créances sur la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **820 272 KDT** contre un solde de **751 304 KDT** au 31 décembre 2014, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	31/12/2015	31/12/2014	variation
Crédits non échus	(1)	275 798	268 187	7 611
Crédits impayés	(2)	226 136	208 391	17 745
Dotation FONAPRAM accordée		126 166	123 475	2 691
Dotation FONAPRAM impayée		51 073	45 615	5 458
Intérêts impayés	(3)	32 424	30 889	1 535
Intérêts échus	(4)	496	590	-94
Intérêts à recevoir		285	215	70
Lignes de crédits servies aux ONG	(5)	169 803	132 567	37 236
Provisions sur crédits	(6)	-32 680	-30 844	-1 836
Agios réservés	(7)	-32 609	-31 049	-1 560
Clients compte débiteurs	(8)	3 380	3 268	112
TOTAL NET		820 272	751 304	68 968

1) Crédits non échus:

Ce compte enregistre un montant de **275 798 KDT** au 31 Décembre 2015 contre un montant de **268 187 KDT** au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	variation
Crédits Agence	11 095	10 123	972
Crédits sur ressources ordinaires	173 914	(*) 169 824	(**) 4 090
Crédits P.C.F	9	3 787	(**) -3 778
Crédits sur la ligne FNE	18 977	21 523	-2 546
Crédits FOSDAP	1 928	1 913	15
Crédits BID	218	1 252	-1 034
Crédits ONA	9 592	7 106	2 486
Crédits ETAP Autofinancement	608	492	116
Crédits INTILAK	20 317	13 937	6 380
Crédits AF-BG-TUNISIA LTD	43	29	14
Crédits AF-STORM	231	153	78
Crédits Programmes ETS En Difficultés	15 598	9 972	5 626
Crédits FADES2	23 267	(*) 28 076	-4 809
TOTAL	275 798	268 187	7 611

^(*) Chiffres du 31/12/2014 retraités pour les besoins de comparabilité.

2) Crédits impayés :

Le total des impayés en principal au 31 Décembre 2015, a atteint **226 136 KDT**. Ce compte se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	variation
Crédits Agence Impayés	1 068	1 008	60
Crédits sur Res. Ord. Impayés	132 414	(*) 120 386	12 028
Crédits P.C.F impayés	5 556	6 214	-658
Crédits sur la ligne FNE impayés	78 041	73 774	4 267
Crédits FOSDAP impayés	120	64	56
Crédits BID impayés	2 167	2 148	19
Crédits ONA impayés	5 575	4 633	942
Crédits FADES2 impayés	1 186	(*) 164	1 022
Crédits INTILAK impayés	3	0	3
Crédits ETAP Autofin. impayés	6	0	6
TOTAL	226 136	208 391	17 745

^(*) Chiffres du 31/12/2014 retraités pour les besoins de comparabilité.

^(**) Cette variation tient compte des écritures relatives à la mission d'apurement des comptes.

3) Intérêts impayés:

Ce compte enregistre le montant des intérêts impayés sur les crédits octroyés. Il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	variation
Intérêts impayés sur ressources ordinaires	19 128	(*) 17 986	1 142
Intérêts impayésFNE	11 916	11 763	153
Intérêts impayés P.C.F	339	385	-46
Impayés sur frais BID	202	209	-7
Intérêts impayés ONA	253	231	22
Intérêts impayés clients agence	128	124	4
Intérêts impayés FOSDAP	128	65	63
Intérêts impayés FADES2	330	(*) 126	204
TOTAL	32 424	30 889	1 535

^(*) Chiffres du 31/12/2014 retraités pour les besoins de comparabilité.

4) Intérêts échus

Ce compte enregistre les intérêts courus et non encore échus au 31 Décembre 2015. Il se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	variation
Intérêts échus sur ressources	331	(*) 380	-49
ordinaires			
Intérêts échus sur crédit FNE	87	113	-26
Intérêts échus sur crédits agence	4	8	-4
Frais échus sur crédit BID	1	4	-3
Intérêts échus sur crédit ONA	10	9	1
Intérêts échus sur crédit FOSDAP	6	9	-3
Intérêts échus sur crédit FADES2	57	(*) 67	-10
TOTAL	496	590	-94

^(*) Chiffres du 31/12/2014 retraités pour les besoins de comparabilité.

5) Ligne de crédits servis aux associations

Ce compte enregistre les montants servis aux associations nets des recouvrements encaissés pour les distribuer sous formes de micro crédits dans le cadre de la convention signée entre la BTS et l'Etat Tunisien le 20 septembre 1999 modifiée par l'avenant n°4 du 24/08/2011.

Ce compte accuse au 31 Décembre 2015 un solde de **169 803 KDT** contre **132 567 KDT** au 31/12/2014, soit une variation positive de **37 236 KDT**.

6) Provisions sur crédits

Ce compte enregistre les provisions effectuées sur les crédits impayés. Il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Provisions crédit M.T	16 557	(*) 15 442	1 115
Provisions crédit FNE	8 820	8 776	44
Provisions collective	1 854	1 284	570
Provisions crédit Agence	1 283	1 202	81
Provisions comptes débiteurs	2 706	2 818	-112
Provisions crédit PCF	585	653	-68
Provisions crédit BID	223	261	-38
Provisions crédit FADES2	512	(*) 276	236
Provision additionnelle	140	132	8
TOTAL	32 680	30 844	1 836

^(*) Chiffres du 31/12/2014 retraités pour les besoins de comparabilité.

7) Agios réservés :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Agios réservés sur crédit M.T	19 128	(*) 17 986	1 142
Agios réservés sur FNE	11 916	11 763	153
Agios réservés sur PCF	339	385	-46
Agios réservés sur frais BID	202	209	-7
Agios réservés sur ONA	253	230	23
Agios réservés sur Clients agence	313	285	28
Agios réservés sur FOSDAP	128	65	63
Agios réservés sur FADES2	330	(*) 126	204
TOTAL	32 609	31 049	1 560

^(*) Chiffres du 31/12/2014 retraités pour les besoins de comparabilité.

8) Clients comptes débiteurs:

Il s'agit des clients ayant des comptes débiteurs et qui se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
COMPTE CHEQUE	191	187	4
COMPTE COURANT	375	378	-3
COMPTE COURANT ASSOCIATION	19	19	0
COMPTE COURANT PERSONNEL BTS	384	317	67
COMPTE SPECIAL MPJ	1 932	1 937	-5
COMPTE SPECIAL PCF	479	430	49
TOTAL	3 380	3 268	112

3.4 Portefeuille titres d'investissement :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **2 171 KDT** et se détaille comme suit :

1)- Titres de participation:

Désignation	Montant brut	Provision	Montant Net au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Société tunisienne de garantie	20	0	20	20
Société sidco	365	-125	240	241
Société sodis sicar	391	-111	280	295
SIBTEL	69	0	69	69
Société FRDCM	175	-134	41	67
Société sodino	2 084	-663	1421	1 558
TOTAL	3 104	-1033	2071	2 250

2)- Emprunt Obligataire:

Désignation	Montant
Emprunt obligataire de l'Etat 2014	100

3-5. Valeurs immobilisées

La valeur nette des immobilisations s'élève au 31 Décembre 2015 à **7 589 KDT** contre **7 551 KDT** au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Logiciel Informatique	1 039	1 038
Fonds de commerce	26	26
Immobilisations en cours	166	36
Matériel Informatique	2 510	2 074
Matériel de Transport	1 626	1 570
Mobilier et Matériel de Bureau	1 200	1 186
Terrains	1 439	1 439
Constructions	5 608	5 608
Agencements, Aménagements et Installations	2 951	2 691
Total immobilisations Brutes	16 565	15 668
Amortissements	-8 976	-8 117
Total immobilisations nettes	7 589	7 551

Tableau de variation des immobilisations au 31 Décembre 2015 (en dinars)

Désignation	Valeurs Brutes 31/12/2014	Acquisitions 2015	Cessions 2015	Valeurs Brutes 31/12/2015	Taux %	Amort. cumulés 31/12/14	Dotations 2015	Reprises 2015	Amort. cumulés 31/12/15	VCN au 31/12/15
Immobilisations incorporelles										
Immobilisations incorporelles en cours	14 741	28 491		43 232	0%				0	43 232
Fonds de commerce	26 102			26 102	5%	8 639	1 305		9 944	16 158
software-logiciels	1 037 688			1 037 688	0%	695 161	154 879		850 040	187 648
Total Immobilisations incorporelles	1 078 531	28 491	0	1 107 022		703 800	156 184	0	859 983	247 038
Immobilisations corporelles	-			<u> </u>						
Mobilier de bureau	548 370	10 671		559 041	20%	489 791	20 515		510 306	48 735
Matériels et équipements de bureau	167 272			167 272	20%	110 892	16 786		127 678	39 594
Matériels de conditionnement	169 415	352		169 767	20%	116 411	16 901		133 312	36 455
Matériel de restauration et de réception	425	432		856	20%	425	3		428	428
Matériel de transport et de signalisation	1 586 796	297 401	258 003	1 626 194	20%	1 439 123	128 360	258 003	1 309 480	316 714
Matériels audio-visuel et de sonorisation	28 494	4 498		32 991	20%	27 955	724		28 680	4 312
Matériels de communication et de télécommunication	189 754	1 670		191 425	20%	33 696	33 571		67 266	124 158
hardware-matériels et accessoires informatiques	1 961 548	438 698		2 400 246	33%	1 345 050	322 707		1 667 757	732 489
MATERIEL MEDICAL	179			179	20%	179			179	0
matériel de sécurité, de protection et de conservation	288 637	309 039		597 676	20%	112 297	67 548		179 845	417 830
Matériel de régulation électrique	95 394			95 394	20%	75 077	6 181		81 258	14 135
Aménagement Agencement et Installations	2 400 325	46 528		2 446 853	10%	1 539 716	129 051		1 668 768	778 085
Construction	5 607 840			5 607 840	5%	2 060 305	280 392		2 340 697	3 267 143
Immobilisations corporelles en cours	20 923	101 542		122 465	0%					122 465
Terrains	1 439 399			1 439 399	0%					1 439 399
Total Immobilisations corporelles	14 504 769	1 210 831	258 003	15 457 597		7 350 917	1 022 741	258 003	8 115 655	7 341 943
Total Actif Immobilisé	15 583 300	1 239 322	258 003	16 564 619	0	8 054 717	1 178 924	258 003	8 975 638	7 588 981

3-6. Autres actifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **17 805 KDT** contre **25 822 KDT** au 31 décembre 2014, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	31/12/2015	31/12/2014	variatior
Assurances		64	2 555	(*) -2 491
Etat, impôts et taxes		450	414	36
Personnel, comptes rattachés		3 663	3 554	109
Etat, subvention à recevoir	(1)	120	120	0
Créance sur l'Etat	(2)	7 218	6 116	1 102
Commissions de gestion à recevoir FONAPRAM		3 955	3 506	449
Compte des stocks		7	5	2
Comptes d'attente et de régularisation		148	8 288	(*) -8 140
Subvention PCF		37	37	0
Commissions de gestion à recevoir ONA		961	668	293
Commissions de gestion à recevoir FOSDAP		32	26	6
Commissions de gestion à recevoir INTILAK		218	148	70
Comptes centraux et liaisons		202	147	55
Comptabilité matière		737	165	572
Valeur en compensation		210	257	-47
Provision pour risque divers		-217	-184	-33
TOTAL		17 805	25 822	-8 017

^(**) Cette variation tient compte des écritures relatives à la mission d'apurement des comptes.

- (1) Le solde de ce compte correspond au montant des subventions à recevoir de l'Etat au titre des subventions dans le cadre du programme PCF journaliste. Des provisions pour le même montant (120 md) ont été constituées.
- (2) Il s'agit des sommes à récupérer de l'Etat dans le cadre:
 - de la convention de couverture contre les risques de change relatifs aux emprunts BID et FADES.
 - du programme de subvention projet 5000.

NOTE N°4: BILAN PASSIF

4-1. Banque Centrale et CCP

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **1 878 KDT** contre un solde de **2 912 KDT** au 31 décembre 2014, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	31/12/2015	31/12/2014
Compte CCP exploitation	(a)	(*) 1 878	2 862
Compte CCP intérêts TOUMOUH		0	50
TOTAL		1 878	2 912

^(*) Ce montant tient compte des écritures relatives à la mission d'apurement des comptes.

(a) Ce compte se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Compte CCP 3024-84	1 764	2 735
Compte CCP 3127-81	114	127
TOTAL	1 878	2 862

4-2. Dépôts et avoirs des établissements financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **1 271 KDT** contre un solde de **963 KDT** au 31 décembre 2014, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	31/12/2015	31/12/2014
STB Compte Exploitation		12	12
Compte STB PC Familial		(*) 1 184	845
Compte BNA (4688 & 4740)		75	74
Valeurs non encore imputées		0	32
TOTAL		1 271	963

^(*) Ce montant tient compte des écritures relatives à la mission d'apurement des comptes.

4-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **47 604 KDT** contre un solde de **62 795 KDT** au 31 décembre 2014, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	31/12/2015	31/12/2014
Comptes spéciaux MPJ+PCF		(*) 7 629	19 585
Comptes spéciaux d'épargne		888	939
Comptes blocage		35 764	37 779
COMPTE CHEQUE		346	629
COMPTE COURANT PERSONNEL BTS		127	187
COMPTE COURANT		899	231
COMPTE COURANT ASSOCIATION		1 951	3 445
TOTAL		47 604	62 795

^(*) Ce montant tient compte des écritures relatives à la mission d'apurement des comptes.

4-4. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **894 258 KDT** contre un solde de **755 976 KDT** au 31 décembre 2014, et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014
FONAPRAM	220 795	217 347
Prime investissement / Etat	-41 315	-38 219
Dotation de L'Etat et Fonds National de l'Emploi,	274 081	246 161
Fin micro crédits		
Sommes versées par l'Etat 26-26	20 000	20 000
Fonds National de l'Emploi FNE MPJ	238 100	183 100
MPJ FNE Programme spécifique	29 632	24 632
Programme Ministère de la Formation	1 976	0
Professionnelle et de l'emploi		
Ressources PRD	1 100	1 100
Micro crédit OVERSEAS	184	184
Fonds Tuniso- Belge	1 857	1 857
Fonds British Gaz	1 420	1 505
Emprunt FADES	18 572	20 893
Emprunt FADES 2	28 941	28 941
Micro crédit OMS	18	18
Micro crédit PDHL	444	444
Ressources Ministère Agriculture MC	14 000	10 000
Ressources BID	1 727	2 269
Dettes rattachées emprunt	588	372
Ressources FOSDAP	32 238	30 205
Subvention à recevoir FOSDAP	-24 894	-23 678
Ressources ONA-FR	15 677	13 181
Ressources ETAP Autofinancement	468	475
Ressources ETAP MC	367	0
FONDS ETAP TATAOUINE	292	0
Fonds INTILAK	39 982	14 990
Ressource STORM	384	197
FONDS SEREPT	66	0
LIGNE SSI PROJ ECO MAINTORING	2	2
FONDS MOUDHARBA BID 2	15 000	0
FONDS OMEDRH START KAIROUAN	8	0
FONDS QFF	2 550	0
TOTAL	894 258	755 976

4-5. Autres passifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **18 178 KDT** contre un solde de **21 283 KDT** au 31 décembre 2014, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour passifs et charges	(1)	670	730
Comptes régularisation et Créditeurs Divers	(2)	17 508	20 553
TOTAL		18 178	21 283

(1) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	Note	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour risque fiscal		336	385
Provisions pour risques divers		334	345
TOTAL		670	730

(2) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	Note	31/12/2015	31/12/2014
Comptabilité matières		756	184
Comptes liaisons et centraux		(**) 73	4 958
FNG à payer		(**) 2 824	1 749
Personnel, charges à payer		5 655	4 655
Etat, impôts et taxes		3 398	1 181
Dette envers l'Etat(*)		476	476
Assurances à payer		(**) 1 236	5 128
Comptes d'attente		103	174
Comptes de régularisation		(**) 1 129	859
Valeur en compensation		1 858	1 120
Fournisseur d'immobilisation		0	69
TOTAL		17 508	20 553

^(**) Ces montants tiennent comptes des écritures relatives à la mission d'apurement des comptes.

4-6. Capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **46 655 KDT** contre **42 498 KDT** au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Capital	40 000	40 000
Réserves (*)	4 167	4 090
Résultats reportés	-1 592	-5 174
Résultat de l'exercice	4 080	3 582
TOTAL	46 655	42 498

^(*) Dont 3 469 KDT qui représentent les réserves pour fonds social.

^(*) Il s'agit des sommes dues à l'Etat dans le cadre de la convention de couverture contre les risques de change relatifs à l'emprunt FADES et BID.

NOTE N°5: ETAT DE RESULTAT

5-1. Intérêts et revenus assimiles

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **23 571 KDT** contre **21 236 KDT** au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Produits des placements		6 465	6 115
Intérêts sur crédits	(1)	17 106	15 121
TOTAL		23 571	21 236

(1) : ce compte se détaille comme suit

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts sur crédits MT	13 199	(*) 11 777
Intérêts sur crédits FNE	1 366	1 685
Intérêts sur crédits FADES2	1 458	(*) 798
Intérêts sur crédits PCF	316	179
Intérêts sur crédits Agence	709	534
Récupération frais sur crédit BID	58	148
Total	17 106	15 121

^(*) Chiffres du 31/12/2014 retraités pour les besoins de comparabilité.

5-2. Commissions

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Commissions sur mains levées	62	50
Commissions d'études	2 062	2 305
Commissions de gestion FONAPRAM	449	405
Commissions de gestion lignes micro crédits	1 176	453
Commissions perçues sur opérations avec la clientèle	129	149
Commissions de gestion ONA	293	203
Commissions de gestion FOSDAP	6	5
Commissions de gestion ETAP Autofinancement	8	15
Commissions de gestion INTILAK	70	68
Commissions de gestion STORM	2	1
Commissions de gestion Projet 5000	7	191
Commissions de gestion programme SSI	0	4
Commissions de gestion OMERDH START KAIROUAN	5	0
Commissions de gestion STORM MC	2	0
Commissions de gestion ETAP MC	6	0
Commissions de gestion SEREPT MC	1	0
TOTAL	4 278	3 849

5-3. Intérêts Encourus et charges assimilées

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts sur emprunt FADES	1 777	1 879

Intérêts sur emprunt BID	225	223
Autres intérêts	54	32
TOTAL	2 056	2 134

5-4. Dotations aux provisions et résultats des corrections :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Dotation aux provisions CMT + FNE	1 244	1 636
Dotation / Reprise aux provisions collective	570	654
Dotation / Reprise aux provisions additionnelle	7	-5
Dotation / Reprise aux provisions PCF	-67	-47
Dotation aux provisions pour risques	143	-9
Dotation aux provisions clients Agence	81	229
Dotation aux provisions suspens trésorerie (CCP)	-385	77
TOTAL	1 593	2 535

5-5. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Dotation aux provisions pour titres participation	179	287
TOTAL	179	287

5-6. Frais de personnel :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **12 788 KDT** contre un solde de **11 700 KDT** au 31 décembre 2014 et se détaille ainsi:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Salaires, primes et appointements	10 148	9 261
Charges Sociales	1 857	1 706
Assurances Groupe	409	444
Dotation aux provisions Congés payés et départ à la retraite	313	237
Autres frais	61	52
TOTAL	12 788	11 700

5-7. Autres charges d'exploitation :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **4 418 KDT** contre un solde de **3 523 KDT** au 31 décembre 2014 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Entretien et réparation	533	328
Frais de suivi de recouvrement et de contentieux	634	408
Honoraires et autres services	645	364
Publicité et relations publiques	299	130
Intervention Amicale BTS	590	543
Loyers	543	417

Fournitures	243	222
Fournitures non stockées	386	441
Nettoyages et gardiennage	19	18
Impôts et taxes	366	368
Voyages et déplacements	20	18
Autres	140	266
TOTAL	4 418	3 523

5-8. Solde en gain \setminus perte provenant des autres éléments ordinaires :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Profit réalisé sur Immobilisation Corporelle	146	0
Perte exceptionnelle	-10	0
Jetons de présence Reçus	3	3
TOTAL	139	3

5-9. Solde en gain \ perte provenant des autres éléments exceptionnels :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Solde gain \ perte d'apurement	781	0
TOTAL	781	0

NOTE N°6: ENGAGEMENTS HORS BILAN

6-1. Cautions, avals et autres garanties donnés:

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **420 KDT** contre **880 KDT** au 31 décembre 2014, et représente les cautions données par la banque aux promoteurs.

6-2. Engagements de financement donnés:

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 **67 131 KDT** et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	
Engagement BTS CMT + FNE	42 999	44 408	
Engagement BTS CCT + FNE	2 575	2 396	
Engagement BTS Succursale	1 348	648	
Engagement BTS dotation FONAPRAM	15 800	14 998	
Engagement BTS dotation FOSDAP	87	99	
Engagement BTS ONA	2 731	2 347	
Engagement BTS BID	19	22	
Engagement BTS INTILAK	1 516	1 121	
Engagement BTS ETAP	56	18	
TOTAL	67 131	66 057	

6-3. Engagements de financement reçus :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **34 087 KDT** et représente les engagements de financement reçus de la clientèle.

6-4. Garanties reçues:

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **621 751 KDT** et représente les garanties reçues du Fonds National de Garantie au titre des crédits micro-projets et PC familial, ainsi que les crédits accordés sur les dotations de l'Etat.

Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Garantie reçue FNG/ MPJ & PCF	406 089	386 591
Garantie reçue sur dotation	215 662	197 417
TOTAL	621 751	584 008

Mesdames & Messieurs les Actionnaires de la BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission de co-commissariat qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30/11/2013, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers de la Banque Tunisienne de Solidarité "BTS" arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et règlementaires.

1 - Rapport Sur Les Etats Financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Tunisienne de Solidarité "BTS", comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêté au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total net bilan de 1.009.844 KDT et un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 4.080 KDT.

2 - Responsabilité de la Direction Pour Les Etats Financiers

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3 - Responsabilité des Commissaires Aux Comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction ainsi que la présentation des états financiers pris dans l'ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

5 - Opinion

À notre avis les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque Tunisienne de Solidarité arrêtée au 31 décembre 2015, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

6 - Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant:

Le calcul conformément à l'annexe 3 de la circulaire des établissements de crédits n°91-24 des taux de la provision collective à appliquer par groupe homogène de créance a abouti à des taux nettement supérieurs aux taux minimum fixés par cette note. La Banque a opté par conséquent à l'application des taux minimums. Cette option a eu pour effet de réduire le montant de la provision collective comptabilisée.

7 - Rapport Sur d'Autres Obligations Légales & Règlementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- **7.1** Sur la base de notre examen, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable présentées dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2015.
- **7.2** En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises votre Etablissement avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce propos.
- **7.3** Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la présentation des états financiers.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous signalons que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne ; elles concernent particulièrement le système d'information et les processus opérationnels connexes. Nous avons consigné ces insuffisances dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, qui fait partie intégrante du présent rapport, et les avons prises en considération lors de la conception des procédures d'audit.

7.4 - Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la clientèle de la "BTS" et à ses participations, conformément aux normes comptables applicables et aux

dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04, 2001-12, 2015 -04 et 2012-02.

Nous estimons, en conséquence, que les provisions constituées et les agios réservés par la "BTS" couvrent, au 31 décembre 2015, raisonnablement les risques inhérents aux engagements de sa clientèle et à ses participations.

Tunis, le 08 Juillet 2016

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

ACB Zied KHADIMALLAH

me Wholestell

Audit & Consulting Business
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'OECT
Rés. Zarrad - A 24 - Les Berges du Lac II - Tunis
Tél.: 71. 198.055 - Fax: 71, 198.031

Cabinet Hichem CHEKIR

Expert Comptable
Commissaire Aux Comptable
Au Tableou de l'Ordre des Experis
Comptable de Tunisie

Mesdames & Messieurs les Actionnaires de la BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

RAPPORT SPECIAL COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°65-2001 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation ;

Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions conclues par la "BTS" pour la gestion de la ligne de financement des micro-crédits et celles pour la gestion des ressources "FOPNAPRAM», "FOSDAP" et « ministère de formation professionnelle et de l'emploi » se sont poursuivies.

Les principaux volumes réalisés au cours de l'exercice 2015 se détaillent ainsi :

- Le montant des commissions perçues par la "BTS" au titre de la gestion de la ligne de financement micro-crédits allouée par l'Etat s'élève à 1 176 KDT au titre des déblocages relatifs à l'exercice 2015 ;
- Le montant des commissions perçues par la "BTS" au titre de la gestion des ressources "FONAPRAM" allouées par l'Etat s'élève à 449 KDT;
- Le montant des commissions perçues par la "BTS" au titre de la gestion des ressources "FOSDAP" allouées par l'Etat s'élève à 6 KDT;
- Le montant des commissions perçues par la "BTS" au titre de la gestion des ressources "Ministère de Formation Professionnelle et de l'Emploi " allouées par l'Etat s'élève à 7 KDT :
- Le montant des commissions perçues par la "BTS" au titre de la gestion des ressources "Office National de l'Artisanat" allouées par l'Etat s'élève à 293 KDT;
- Le montant des commissions perçues par la "BTS" au titre de la gestion des ressources "FONDS INTILEK " allouées par l'Etat s'élève à 69 KDT.

A l'exception des conventions citées ci-dessus, votre Conseil d'Administration ne nous a avisé d'aucune convention, au titre de l'exercice 2015, rentrant dans le cadre des articles précités.

Obligations et engagements de l'BTS envers ses dirigeants

1. La rémunération du Président Directeur Général « Monsieur Mohamed KAANICHE » nommé le 25 septembre 2012 est fixée par l'arrêté de Monsieur le Président du gouvernement du 02 Août 2013 avec date d'effet le 25 Septembre 2012. Elle se compose de :

	(En KDT)	
	P.D.G	
Salaire de base mensuel	0,900	
Indemnité de logement	0,200	
Indemnité de gestion	0,350	
Indemnité de représentation	1,580	
Indemnité temporaire pour remboursement des frais de responsabilité	1,120	
Indemnité complémentaire pour remboursement des frais de responsabilité	1,550	
Un ensemble d'avantages en nature		
 Voiture de fonction (acquise en 2015 pour 98 KDT, amortie au cours de cet exercice à raison de) 	7,677	
Bons d'essence	450-Litres par mois	
Frais de communications	2 000 pulsations par	
Frais de communications	trimestre	

- **2.** L'encours des crédits accordés par la banque à son Président Directeur Général s'élève au 31 décembre 2015 à 36 518 DT.
- **3.** La rémunération du Directeur Général Adjoint "Monsieur Khelifa SBOUAI" nommé par décision du conseil d'administration lors de sa réunion du 14 Février 2014, est fixée par référence aux termes de la convention collective nationale du personnel des banques et des établissements financiers.
 - Cette rémunération se compose d'un salaire mensuel, de diverses indemnités et primes, d'un quota de 360 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction (acquis fin 2014 pour un montant de 68 223 DT et amorti à hauteur de 13 645 DT) et du remboursement des frais téléphoniques (50 DT par trimestre);
- **4.** L'encours des crédits accordés par la banque à son Directeur Général Adjoint (au titre des exercices antérieur) s'élève au 31 décembre 2015 à 76 750 DT.
- **5.** Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 Octobre 2015 à 5000 DT brut par administrateur. La charge supportée par la banque à cet effet, s'élève à 45 000DT.
- **6.** Le montant de la rémunération additionnelle à servir aux administrateurs indépendants pour leur qualité de président a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 Octobre 2015 à 1000 DT par réunion sans dépasser un plafond de 6000 DT par exercice. La charge supportée par la banque au titre de l'exercice 2015 s'élève à 6 000DT.
- 7. Les obligations et engagements de la Banque Tunisienne De Solidarité envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

	PDG		DGA		Administrateurs	
Nature de la rémunération	Charges	Passif	Charges	Passif	Charges	Passif
	de	Au	de	Au	de	Au
	l'exercice	31/12/2015(*)	l'exercice	31/12/2015(*)	l'exercice	31/12/2015
Avantages à court terme	106 241	17 820	102 079	9 246	51 000	125 000
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	8 789	8 789	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	=	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	=	-	=	-	=
TOTAL	106 241	17 820	110 868	18 035	51 000	125 000

^(*) Il s'agit des provisions pour congés payés et pour départ à la retraite au titre de l'exercice 2015.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 08 Juillet 2016

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

ACB Zied KHADIMALLAH

ac Wednestah

Audit & Consulting Business
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'OECT
Rés. Zarrad - A 24 - Les Berges du Lac II - Tunis
Tél.: 71. 198.055 - Fax: 71. 198.031

Cabinet Hichem CHEKIR

Expert Comptable
Commissaire Aux Comptable
Au Tableou de l'Ordre des Experis
Comptable de Tunisie